

Université Paris 7
UFR Linguistique

Master de linguistique informatique
Juin 2006

Négation des phrases d'action :

Y a-t-il des événements négatifs ?

Stéphanie Weiser

Sous la direction de Pascal Amsili

Remerciements

Je remercie très sincèrement Pascal Amsili pour avoir encadré et dirigé mon travail avec tant de soin et d'efficacité.

Un grand merci à Henri Fournier pour sa relecture attentive.

Mes remerciements vont également à tous les participants du GDR « Sémantique et modélisation » (responsable F. Corblin) auquel j'ai eu la chance de pouvoir assister et au laboratoire Talana.

Merci pour leurs aides diverses et variées, qu'il s'agisse de me conseiller, de partager leurs intuitions sur la naturalité d'énoncés ou simplement de rendre ce travail plus agréable à (en vrac) : Karma, Jérémy, Elisabeth, Henri, André, Florence, Annick, Michel et Amélie.

Sommaire

Introduction.....	4
1. Entités abstraites en général, événements en particulier.....	6
1.1. Proposition de Davidson sur la représentation des phrases d'action.....	6
1.2. Proposition de Davidson sur les événements.....	8
1.3. Événements, propositions, faits, états, processus et éventualités.....	12
1.4. Proposition de [Parsons 90].....	14
1.4.1. Forme logique.....	14
1.4.2. Ontologie.....	15
2. Que se passe-t-il quand une phrase d'action est niée ?.....	20
2.1. Problématique.....	20
2.2. Proposition de Kamp et Reyle (pour la DRT).....	21
2.3. Proposition de de Swart et Molendijk.....	22
2.4. Proposition d'Amsili et Le Draoulec.....	23
3. Analyse des tests linguistiques et des données.....	25
3.1. Préambules.....	25
3.1.1. L'usage du progressif.....	25
3.1.2. La durée.....	25
3.1.3. La tournure clivée.....	26
3.1.4. Le progressif et le parfait.....	26
3.2. Référence.....	26
3.2.1. Anaphores.....	27
3.2.2. Anaphores et énoncés de perception	29
3.2.3. Pronoms relatifs.....	31
3.2.4. Déverbaux.....	32
3.3. Modification / Quantification.....	33
3.3.1. Adverbes de quantification.....	33
3.3.2. Adverbes cardinaux.....	34
3.3.3. Rupture d'une habitude.....	35
3.4. Sémantique.....	36
3.4.1. Causes et conséquences.....	36
3.4.2. Argument de se produire, arriver.....	37
3.4.3. Verbes de perception.....	38
3.5. Temporalité / durativité.....	39
3.5.1. Propositions temporelles.....	39
3.5.2. Interaction temps – négation – aspect.....	40
3.5.3. Compléments duratifs.....	42
Conclusion.....	44
Références bibliographiques.....	46

Introduction

D'après la proposition de Davidson, les phrases d'action dénotent des événements. On peut alors se demander si lorsqu'elles sont niées, elles dénotent toujours des événements. En effet, l'intuition selon laquelle, quand une phrase d'action est niée, elle dénote quelque chose qui ne s'est pas produit, est assez répandue. Mais peut-on alors considérer qu'une phrase d'action puisse décrire quelque chose qui ne se produit pas ? Par ailleurs, on peut se demander s'il est possible qu'un énoncé négatif constitue une phrase d'action et puisse donc dénoter un événement.

En linguistique de manière générale et plus précisément en sémantique ou en traitement automatique des langues, il est nécessaire de pouvoir repérer et traiter les événements. En effet, pour pouvoir représenter le langage naturel de façon formelle, il faut distinguer et définir un certain nombre d'entités qui peuvent être exprimées en langue. Parmi ces entités, on trouve les événements, les états, les individus, etc. Par exemple, les individus ne se comportent pas de la même manière que les événements : l'individu *Jean* peut *agir*, *penser*, *courir*, etc., tandis que l'événement *la destruction de la ville* peut *survenir*, *se produire*, etc. Cette distinction survient à deux niveaux : dans le monde qui nous entoure où nous ne percevons pas les événements et les individus de la même manière ; et dans la langue où nous les exprimons et y faisons référence de manière différente. Le terme *événement* fera référence à un événement du monde, exprimé en langue. Il en sera de même pour les autres types d'entités.

Il existe une littérature dont on se propose de faire une lecture critique. Même si elle concerne souvent les événements de manière générale, certains articles s'intéressent aussi à la négation d'événements, aux événements négatifs. Ces articles permettent de cadrer le problème traité et apportent beaucoup de données linguistiques, tests et exemples. Le propos de ce travail sera notamment de faire une synthèse de cette littérature.

La première partie présentera un état de l'art de la notion d'événement. On partira des travaux fondateurs de Davidson sur la définition des événements et sur la forme

logique des phrases d'action. Ensuite on présentera l'ontologie des entités abstraites (états, événements, processus) proposée par Parsons et la forme logique qu'il propose pour les événements.

La deuxième partie exposera la problématique dans laquelle on va se placer dans ce travail sur les événements niés. On verra aussi de quelle manière l'ont abordé Kamp et Reyle, de Swart et Molendijk ainsi qu'Amsili et Le Draoulec. Par ailleurs, Przepiórkowski a proposé de nombreux arguments en faveur de l'existence d'éventualités négatives.

Enfin, la troisième partie tentera de répondre aux questions posées par la seconde. Pour ce faire, elle exposera, de façon critique, des données linguistiques et des tests permettant de les manipuler. Un travail de comparaison et de rapprochement de ces données sera entrepris afin de les mettre en forme.

1. Entités abstraites en général, événements en particulier

Dans cette partie vont être exposés les principaux travaux fondateurs sur le traitement des événements et des phrases d'action : ceux de Davidson et ceux de Parsons.

1.1. Proposition de Davidson sur la représentation des phrases d'action

[Davidson 67] a pour but de proposer une forme logique permettant de représenter les phrases d'action. Davidson cherche à révéler, dans la forme logique d'une phrase, suffisamment d'informations pour qu'elle reste cohérente, mais il laisse de côté certains points spécifiques concernant par exemple la distinction entre *croire* et *savoir* ou la présence de l'adverbe *lentement* (qui n'introduit pas de nouvelle entité),

Davidson rejette, comme [Kenny 63], le principe (soutenu par de nombreux philosophes) selon lequel un verbe d'action a de nombreux arguments qui varient en fonction de la phrase dans laquelle le verbe apparaît (polyadicité variable). Le verbe *beurrer* aurait alors 5 arguments comme dans :

- (1) Dupond beurrera la tartine dans la salle de bain avec un couteau à minuit.
- (2) Beurrer (Dupond, tartine, dans la salle de bain, avec un couteau, à minuit)

Et la phrase *Dupond beurrera la tartine* n'en serait qu'une version elliptique. Il propose par contre de révéler la forme logique de cette phrase par :

- (3) Dupond fit en sorte que la tartine fût beurrée dans la salle de bain avec un couteau à minuit.

Mais cela ne fait que transposer le problème de la forme logique de p dans « x fait en sorte que p ». C'est pour éviter cette critique que Kenny précise que p doit être au présent et doit décrire le résultat que l'agent a produit. p ne contient alors plus un événement mais un état, ce qui élimine donc le problème de la forme logique des phrases d'action. Par contre cela engendre d'autres problèmes puisque cette forme logique ne tient pas compte de la manière dont on est arrivé à ce résultat et donc de l'action elle-même, à moins de détailler p à un point qui rende sa forme logique tout aussi difficile à atteindre que la phrase de départ.

- (4) Le docteur a enlevé son appendice au patient.
- (5) Le docteur a fait en sorte que le patient n'ait pas d'appendice.

Le deuxième énoncé pourrait constituer une forme logique du premier mais cette forme logique ne rend pas compte de toutes les informations de la phrase de départ, cela ne révèle pas comment : *en l'opérant ? En l'écrasant ? En le confiant à un autre médecin ?* Si on utilise la forme logique suivante, plus détaillée :

- (6) Le médecin a fait en sorte que le docteur ait enlevé l'appendice du patient.

On a toujours le même problème : la forme logique n'est pas plus simple que la

phrase de départ. Par ailleurs, ce type de forme logique ne peut pas être associé à n'importe quelle action. Les actions non intentionnelles, notamment, ne peuvent pas être décrites de cette manière :

- (7) ?Durand a fait en sorte que Durand soit dans un état où il vienne juste de tousser

Cela ne permet toujours pas de donner une forme logique générique aux phrases d'action. On voudrait d'ailleurs pouvoir obtenir la même forme logique pour différentes phrases décrivant en réalité la même action.

Reichenbach propose pour la phrase p la forme logique suivante, appelée prédicat d'événements :

- (8) $\exists x, x$ consiste dans le fait que p

De plus, en ajoutant à cette forme logique d'autres informations sous la forme « et x eut lieu à telle date », on s'approche d'une solution au problème de polyadicité variable de Kenny : on peut dire un nombre infini de choses d'un événement. Dans l'analyse de Reichenbach, les phrases d'action contiennent un quantifieur existentiel qui lie la variable et évite donc le problème des propositions génériques et individuelles. Les phrases d'action ont un caractère général, elles ne décrivent pas d'événement tant qu'un événement ne les a pas rendues vraies. Davidson formule tout de même des objections à l'analyse de Reichenbach : la première est qu'elle peut s'appliquer à toute sorte de phrases et pas uniquement à des phrases d'action. La seconde concerne l'identité : si une entité à deux noms distincts, a et b , on veut pouvoir inférer « x a mangé b » à partir de « x a mangé a » or cela n'est pas possible avec l'analyse de Reichenbach.

En gardant uniquement les avantages des théories énoncées jusqu'ici, Davidson propose l'analyse suivante. Un verbe d'action contient une place qui peut être occupée par des termes singuliers ou des variables.

- (9) Schem a frappé Schaun.

Une phrase d'action comme celle-ci aura la forme logique suivante :

- (10) $(\exists x)(A \text{ Frappé}(Schem, Schaun, x))$

La phrase de départ n'apparaît pas dans la forme logique, c'est une nouveauté. Les prépositions sont souvent intégrées au verbe, ce qui n'est pas le cas ici. Elles apparaissent clairement dans la forme logique proposée par Davidson. Davidson reprochait à Reichenbach le fait que sa théorie puisse s'appliquer à tous les verbes et pas uniquement aux verbes d'action. Il contourne alors le problème en proposant que chaque prédicat contienne un certain nombre de places, prévues pour des événements ou non. Il n'existe pas de critère grammatical pour distinguer les verbes d'action, mais une place du verbe d'action doit être occupée par une désignation de l'agent en tant que personne. Si une forme logique comme *faire en sorte* décrit dans tous les cas une action, la réciproque n'est pas systématique et toutes les actions ne peuvent pas être décrites de cette manière. Quant au problème de l'intentionnalité, Davidson propose de décrire l'intention par un verbe qui l'implique directement ou

de la préciser explicitement. Davidson propose trois conditions à respecter lors de l'écriture de la forme logique de l'expression qui introduit l'action : on ne doit pas interpréter l'expression introductive comme un verbe d'action, cette expression doit être intentionnelle et l'intention doit être liée à une personne. On en arrive donc à la forme logique « il était intentionnel de la part de x que p », où x nomme l'agent et p une phrase d'action.

1.2. Proposition de Davidson sur les événements

Lorsque quelqu'un parle, bouge la tête, rit, des actions sont effectuées : il s'agit en fait de tout ce qui peut être *fait* par quelqu'un. Mais on peut aussi parler d'actions lorsque quelqu'un étourdit ou trébuche. La différence entre les deux catégories, énoncée dans [Davidson 71], est que la première contient une dimension intentionnelle contrairement à la seconde. Davidson distingue les phrases d'action (intentionnelles) des phrases événementielles. Cette distinction ne sera pas pertinente dans le cadre de ce mémoire et les termes de phrases d'action et phrases événementielles seront utilisés indifféremment.

D'après la proposition davidsonienne, toute phrase d'action fait intervenir un événement existentiellement quantifié. Parmi les différentes entités que la phrase contient se trouve un événement :

(11) Paul a beurré sa tartine.

Dans une phrase d'action comme celle-ci, se trouvent trois entités du monde : Paul, la tartine, et l'événement particulier qui est défini par le prédicat et ses arguments. On parle souvent des verbes d'action permettant d'exprimer des événements, mais le verbe ne suffit pas. Pour exprimer un événement il faut un verbe d'action, accompagné de son sujet et de ses compléments éventuels.

Afin de caractériser les événements, il est intéressant de se pencher sur un critère d'identité. Davidson a essayé de mettre au jour ce critère dans [Davidson 69] où il tente de répondre à la question *Quand peut-on dire que deux événements sont identiques ?*

Il est très problématique de décider si deux événements sont identiques ; il vaut donc mieux se demander quand les phrases de la forme « $a = b$ » sont vraies, si a et b sont des termes singuliers faisant référence à des événements.

Le problème qui se pose alors est qu'il est en général difficile de trouver un terme singulier dans les phrases que nous prononçons habituellement pour décrire des actions. Davidson s'est penché sur la question et, en se basant sur la proposition de Quine « Pas d'entité sans identité », il est passé à « Pas d'identité sans une entité » et à son parallèle : « Pas d'énoncés d'identité sans termes singuliers ». Pour Davidson, il existe des termes singuliers nommant des événements, par exemple *L'éruption du Vésuve en 79 après J.-C.* que l'on peut rattacher à *Le Vésuve entra en éruption en 79 après J.-C.*

Davidson soutient que l'on peut considérer les événements comme des entités. Les événements peuvent être décrits de plusieurs manières. Il existe à cet effet tout un vocabulaire spécifique qui n'aurait pas lieu d'être s'il n'existait pas d'entités pouvant être décrites et redécrites. Il faut traiter les événements comme des individus si l'on veut proposer une théorie cohérente de l'action, de l'explication, de la causalité ou de la relation du mental au physique. De plus, les événements sont nécessaires pour atteindre des formes logiques acceptables pour certaines phrases usuelles. Prenons par exemple les deux phrases suivantes :

(12) Paul tomba du balcon ce matin.

(13) Paul tomba du balcon.

La première implique la seconde mais cela n'est pas reflété par les formes logiques généralement attribuées à ce type de phrases. En effet, le prédicat de la première phrase semble avoir 3 places tandis que celui de la seconde n'en aurait que deux. Le nombre de places qu'un prédicat d'action peut avoir (en fonction du nombre de compléments ou modificateurs que l'on veut exprimer) est un problème auquel Davidson propose une solution très simple qui consiste à dire que les événements sont des particuliers auxquels on peut faire référence explicitement. Il existe donc des *chutes*, des *flâneries*, des *dévotions*... dont on peut dire un nombre infini de choses, sans se soucier du nombre de places disponibles. Donner à chaque verbe d'action une place d'événement permet donc de rendre compte de la relation d'implication des deux phrases précédentes. La modification adverbiale et la modification adjectivale sont mises sur le même plan : elles ne modifient pas le verbe, mais l'événement introduit par le verbe. Pour le premier exemple, on aura donc une forme logique du type « il y a un événement x tel que x est une chute de Paul, x a lieu du balcon et x s'est produit ce matin ».

Lorsque la phrase d'action désigne au plus une action :

(14) Brutus tua César.

elle permet de déduire les deux exemples suivants :

(15) Brutus tua César exactement une fois.

(16) L'assassinat de César par Brutus.

Le dernier exemple fait explicitement référence à l'acte de tuer. C'est à cause de ces différences que des philosophes ont proposé de distinguer les actions génériques des types d'action, comme dans [von Wright 63]. Davidson rejette l'idée des actions génériques en soutenant que l'on peut paraphraser ces actions par :

(17) Il y eut au moins un événement tombant sous la catégorie : l'assassinat de César par Brutus.

De nombreux philosophes ont confondu les faits et les événements mais [Ramsey 27] essaye de corriger cette erreur. Le même énoncé peut en effet avoir un référent de discours factuel ou événementiel selon le contexte :

(18) Il est vrai que Paul est tombé.

(19) Paul est tombé ce matin, il s'est fait mal.

Un fait est vrai alors qu'un événement se produit, c'est pour cela qu'il ne faut pas les confondre

Si l'on peut substituer un terme singulier à un autre sans changer l'événement auquel on fait référence, on peut en déduire que l'on fait référence au même événement dans les deux cas, comme dans les deux exemples suivant :

(20) Le président de la France est mort.

(21) Jacques Chirac est mort.

Puisque le président de la France **est** Jacques Chirac, on peut en déduire que ces deux énoncés font référence au même événement.

Certaines phrases d'action ne comprennent pas de termes singuliers. Il s'agit des actions qui peuvent se reproduire plus d'une fois, comme dans l'exemple suivant :

(22) Doris fit chavirer son canoë hier.

Il ne faut pas confondre cet exemple avec le suivant :

(23) Le chavirage du canoë par Doris eut lieu hier.

En effet, la première ne fait pas référence à un événement particulier (il peut y avoir eu plusieurs *chavirages*) comme c'est le cas pour la seconde. Faire cet amalgame compromettrait les questions sur l'individuation des événements et des actions. Au lieu de chercher à décider si différentes phrases décrivent la même action, on peut retourner le problème en proposant de chercher à savoir s'il existe au moins une, ou peut-être exactement une, action qui rend compte de la vérité des phrases en question.

L'individuation des événements a été beaucoup traitée, notamment par [Kim 76] qui a un point de vue beaucoup plus complexe sur l'identité des événements : pour lui, deux phrases portent sur le même événement si elles affirment véridiquement que deux mêmes particuliers ont les mêmes propriétés. Il propose de remplacer les événements particuliers par des classes d'événements et n'admet pas que *donner un coup de poignard* puisse correspondre à l'action de *tuer*, ce qui n'est pas absurde puisque ces deux événements ne surviennent pas au même instant, ont des raisons différentes et que toutes les actions de poignarder ne correspondent pas forcément à une action de tuer. Mais comme il arrive qu'une action de poignarder en particulier mène à la mort, Kim fait donc l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'un seul et même événement.

L'explication, comme le fait de donner des raisons, est attachée à des phrases plutôt qu'à ce sur quoi portent ces phrases. Et elle peut entretenir des confusions sur la façon dont les phrases sont reliées à des événements. Il faut par exemple être vigilant en ce qui concerne la différence entre expliquer *pourquoi une avalanche est tombée* et expliquer *pourquoi l'avalanche est tombée*. On retrouve la même difficulté à propos des relations causales.

Maintenant que l'on a vu différents points de vue sur l'identité des événements, on

peut revenir à la question initiale : quand peut-on dire que des énoncés de la forme « $a = b$ » sont vrais ? On ne peut pas trouver de réponse générale, mais on cherche un moyen de remplir le blanc dans

Si x et y sont des événements, alors $x = y$ si ____

Voici quelques remarques grâce auxquelles Davidson essaye de remplir ce blanc.

Si $a = b$, toute substance dans laquelle a est un changement est identique à une substance dans laquelle b est un changement. L'événement n'est pas modifié si, dans sa description, on substitue au nom d'une substance un autre nom de la même substance. On pense souvent que l'on ne peut décrire un événement qu'en passant par la référence de l'objet qui y est lié ou de l'agent mais ce n'est pas toujours le cas. Un prédicat peut aussi avoir une référence unique : si un événement a est F , a peut se trouver être le seul événement qui est F , auquel cas « l'événement qui est F » désigne a de façon unique. On peut aussi utiliser la référence démonstrative pour obtenir un référent unique.

Mais Strawson remarque tout de même qu'il est difficile d'identifier des événements sans faire référence à des objets : il est difficile de parler d'une naissance sans préciser qui est né... Davidson acquiesce et va même plus loin : pour lui, un événement est toujours lié à un changement dans une substance même si cette substance est difficile à définir. Par contre, pour Strawson, si les événements sont liés aux objets, la réciproque n'est pas systématique et on peut se dispenser des événements. La phrase *un animal naquit* ne ferait alors pas référence à un événement. Davidson rejette cela car il existe, selon sa théorie, un événement *naissance*. Pour lui, la catégorie de la substance et celle du changement sont liées et ne peuvent fonctionner indépendamment l'une de l'autre.

Le lieu peut-il être un critère de l'identité de deux événements ? Si les événements occupent un lieu, deux événements identiques doivent occuper le même lieu mais certains événements ne sont pas, ou du moins pas facilement, localisables. Les événements mentaux, entre autres, sont difficilement localisables et leur localisation n'est pas forcément très pertinente : lorsqu'on parle d'un événement mental on a en général déjà identifié la personne dans laquelle l'événement était un changement et il est rarement utile de savoir où était la personne à ce moment là. D'autres événements sont semblables aux événements mentaux et n'ont pas besoin d'être localisés très précisément pour l'individuation.

En revanche, la notion de temps semble plus appropriée pour l'individuation des événements : quand deux événements sont identiques, ils occupent des intervalles de temps identiques. Pourtant, cela génère tout de même un paradoxe : une action et sa conséquence ne surviennent pas nécessairement pendant le même laps de temps, il peut par exemple y avoir un grand décalage entre l'acte de tuer quelqu'un et le moment où cette personne en meurt effectivement. Il ne faut donc pas oublier que les relations causales sont très importantes dans la description et l'identification des

actions et des événements.

Peut-on et doit-on dire que deux événements identiques doivent occuper le même temps et le même lieu ? Ce critère, proposé par Lemmon, est révocable : deux changements différents peuvent en effet affecter la même substance au même moment, sans pour autant ne former qu'un seul événement. Davidson propose un contre-exemple à cet argument : une boule de métal peut, pendant la même minute, devenir plus chaude et effectuer une rotation sur elle-même. Il s'agirait alors de deux événements distincts.

Pour conclure, Davidson propose comme critère d'identité que deux événements sont identiques s'ils ont exactement les mêmes causes et les mêmes effets. Ce sont d'ailleurs les propriétés causales des événements qui nous intéressent habituellement lors de l'interprétation des événements, mais aussi lorsqu'il s'agit de les individualiser ou au contraire de les regrouper. On peut donc peut-être considérer que le critère des relations causales est le seul qui soit toujours valide, mais ce n'est pas pour autant le seul qui permette d'établir une identité entre deux événements. On peut d'ailleurs rapprocher ce système de relations causales de celui des coordonnées spatio-temporelles qui existe pour les objets matériels.

Davidson défend donc l'idée d'une catégorie ontologique fondamentale d'événements. Pour lui, l'individuation des événements pose les mêmes problèmes que ceux qui se posent lors de l'individuation des objets matériels.

1.3. Événements, propositions, faits, états, processus et éventualités

On va maintenant proposer une définition des notions d'événements, de propositions et de faits telles qu'elles sont utilisées dans la tradition néo-davidsonienne. Nos définitions reprennent celles qui sont proposées dans [Amsili et al. 2005] (elles-mêmes fortement inspirées de [Asher 93]).

Suite aux travaux de Davidson¹, on définit les **événements** comme des entités ayant une localisation spatio-temporelle et des effets causaux. De plus, ils sont existentiellement quantifiés, comme on pourra le voir avec leur forme logique dans la section suivante. Les verbes du type *arriver*, *se produire*, *se passer* prennent un événement en position sujet alors que les verbes comme *être témoin de*, *assister à* attendent un événement en position objet :

(24) La chute de Paul s'est produite hier.

(25) Jacques a été témoin de la chute de Paul.

1 [Davidson 69] principalement.

Les **propositions** sont exprimées par des subordonnées complétives. Elles sont souvent compléments de verbes d'attitude propositionnelle comme *croire* ou *penser* :

(26) Jean croit que Marie est tombée

Il ne faut pas confondre l'entité abstraite *proposition* avec l'objet grammatical *proposition* (principale, subordonnée), qui peut correspondre à une phrase.

On reconnaît les propositions car elle font apparaître un phénomène d'opacité référentielle que l'on ne retrouve pas avec les événements :

(27) (a) Jean croit que le maire de Paris est un escroc.

(b) Le maire de Paris = Jean Tibéri.

*∴. Donc Jean croit que Jean Tibéri est un escroc.

Cette inférence n'est pas correcte : il n'est pas possible d'inférer ce troisième énoncé à partir des deux premiers. Cette propriété d'opacité est considérée par les philosophes comme caractéristique des propositions.

Les **faits** sont très proches des propositions, mais ils ont un rapport particulier avec le monde : ils n'existent que s'ils sont vrais dans ce monde. Ils peuvent apparaître linguistiquement dans trois types de contextes. Ils peuvent apparaître :

- dans une phrase assertive isolée : *Paul est tombé.*
- en tant que complément phrasique des constructions ou verbes factifs comme *savoir que, regretter que* : *Marie sait que Paul est tombé.*
- en complément de certaines constructions qui sous-catégorisent un fait : *il est vrai que Paul est tombé.*

On retrouve avec les faits les mêmes phénomènes d'opacité qu'avec les propositions.

Dans [Parsons 90] sont en plus définies les notions d'états et de processus. Il reprend le terme d'éventualité, proposé dans [Bach 86] et qui regroupe les notions d'états, de processus et d'événements (accomplissement et achèvement).

Les **états** sont proches des propositions et des faits mais ils ont des participants uniques et ne peuvent être exprimés que par des phrases simples :

(28) Paul dort.

Les états ne culminent pas (ne se terminent pas) et ont une durée : on ne peut pas demander combien de temps un état a duré, alors que l'on peut demander depuis combien de temps il dure.

Les **processus**, que l'on appelle parfois **activités**, ont la propriété des événements de *se produire*, mais ils ont également celle des états de ne *pas culminer* :

(29) Marie peint.

La plupart du temps, dans notre travail, les processus pourront être traités comme des événements.

Les **événements** ont la propriété de *se produire*, comme on l'a dit plus haut, et de *culminer*. Comme on le verra plus en détail avec la proposition de Parsons, il existe deux types d'événements. Les **accomplissements** peuvent durer plus ou moins longtemps, mais on peut toujours demander combien de temps ils ont duré ou s'ils se sont terminés :

(30) Agathe fait un sandwich.

Les **achèvements** ont la propriété intrinsèque d'être instantanés, il n'est donc pas possible de demander combien de temps ils ont duré :

(31) *Combien de temps a-t-elle gagné la course ?

La plupart du temps il ne sera pas utile de distinguer ces deux types d'événements.

1.4. Proposition de [Parsons 90]

1.4.1. Forme logique

Parsons propose pour les phrases simples de l'anglais une forme logique plus complexe que celle à laquelle on s'attend :

(32) Brutus stabbed Caesar²

(33) For some event e,
e is a stabbing,
the agent of e is Brutus,
the object of e is Caesar and
e culminated at some time in the past.

Le fait qu'il s'agisse d'un événement unique existentiellement quantifié n'est pas explicite dans la phrase, on l'appelle donc un événement sous-jacent (*underlying event*).

Parsons soutient la théorie suivante : de la même manière que les noms communs font référence à des types d'objets (et non pas à des objets particuliers, sauf s'ils ont un déterminant), les verbes font référence à des types d'actions ou d'états.

Cette forme logique très détaillée a plusieurs avantages, elle permet de rendre compte de la logique des modificateurs, de la sémantique des énoncés de perception, de la sémantique des propositions causales, de la relation entre les références explicites et implicites à des événements et de la relation entre les phrases événementielles dont le sujet est la cause et celles dont le sujet est un agent de l'événement. Tout cela peut faire partie d'une théorie concernant les événements et états sous-jacents.

Parsons ne s'intéresse pas à la logique des formules atomiques déjà établie. Il cherche

2 On garde certains exemples en anglais car leur traduction pourrait entraîner des problèmes lexicaux. Ici, par exemple, on traduirait *stab* par *poignarder* et il faudrait donc créer un substantif comme *poignardage* ou *poignardement* pour *stabbing* alors qu'ils n'existent pas en français. Les exemples qui apparaîtront en anglais seront ceux trouvés tels quels dans la littérature.

à montrer que l'on peut enrichir la structure pour des phrases simples telles que « x embrassa y » pour obtenir :

(34) $(\exists e)(e \text{ est une embrassade} \ \& \ x \text{ est l'agent de } e \ \& \ y \text{ est l'objet de } e)$

Le but de cette théorie est de pouvoir prédire « Marie court » à partir de « Marie court lentement » et de pouvoir faire ce genre de prédictions également pour des énoncés bien plus complexes. Elle associe à des énoncés des formes logiques qui rendent compte de leur sémantique. Une phrase et la forme logique qui lui est associée ont les mêmes conditions de vérité.

Il existe différentes façons de faire référence à un même événement : de manière explicite :

(35) La destruction de la ville.

de manière implicite :

(36) La ville a été détruite.

On peut faire référence à des événements grâce à des syntagmes nominaux composés d'un déterminant et d'un nom commun, de la même manière que l'on fait référence à d'autres types d'entités. Les déterminants y ont la même contribution que lorsqu'il s'agit d'individus ou autres.

Les noms permettant de faire référence à des événements sont la plupart du temps dérivés de verbes : *destruction* de *détruire*, *coupure* de *couper*... Parsons propose que ces noms aient exactement la même contribution que les verbes dont ils sont dérivés. Et cela s'applique aussi aux adjectifs (qui modifient les noms événementiels) et adverbess qui peuvent être formés, comme *accidentel* et *accidentellement* dérivés de *accident*. Ces constructions se comportent de la même manière lorsqu'elles modifient des événements ou d'autres type d'entités, aucun traitement particulier n'est donc nécessaire lorsqu'elle modifient des événements.

Les modifieurs prépositionnels ont la même contribution, qu'ils modifient des noms événementiels ou des verbes :

(37) La destruction de la ville par les Romains.

(38) La ville a été détruite par les Romains.

Ces deux énoncés sont bien équivalents.

1.4.2. Ontologie

[Parsons 90] propose un certain nombre d'indications pour distinguer les différentes entités abstraites de l'ontologie : états, événements (achèvements et accomplissements) et processus.

On a souvent pensé que les verbes seuls permettaient de classer des énoncés dans cette ontologie. C'est d'ailleurs souvent le cas (pour différencier les états des événements notamment), mais les cas où le verbe suffit sont très limités et il faut en réalité s'intéresser au syntagme verbal dans son ensemble.

● Le progressif

L'usage du progressif permet, en anglais, de distinguer les processus et les accomplissements des états et achèvements. En effet, les processus et les accomplissements sont possibles à la forme progressive :

(39) Sally is making a birdbath.

(40) Sally is running.

Les états et achèvements, quant à eux, ne sont pas censés accepter la forme progressive :

(41) *This book is being pink.

(42) *Martha is winning the race.

Parsons rejette ce dernier énoncé car le verbe *win* n'est pas interprété comme dénotant une action ponctuelle, comme ce serait le cas sans le progressif. La plupart des locuteurs l'accepteraient pourtant dans le sens de *Martha is leading the race*. Parsons propose l'idée selon laquelle il s'agit en réalité d'un sens légèrement différent du verbe *win*, qui signifierait *lead*, mais cela n'est pas très convaincant car ce sens du verbe n'existe pas sans être au progressif :

(43) Martha has won the race.

Dans cet énoncé, le verbe *win* ne peut pas être interprété avec le sens de *lead*. On utilise en fait parfois des verbes d'achèvement comme s'il s'agissait d'accomplissements et ils acceptent alors le progressif, mais le sens du verbe à la forme progressive est alors très proche de son sens à la forme simple. Pour illustrer cela, on peut observer les deux exemples suivants :

(44) *Martha has won the race, but she's not the winner.

(45) Martha is winning the race, but she's not the winner.

Le premier exemple n'est en effet pas acceptable sans jugement de contradiction ou d'anomalie sémantique, tandis que le second est parfait.

Par ailleurs, certains énoncés statifs acceptent le progressif :

(46) John is being silly.

On parle dans ce cas d'un usage particulier du verbe *be*, qui lui donne les caractéristiques d'un verbe d'action et qui est paraphrasable par le verbe *act*.

D'autres verbes statifs acceptent aussi le progressif :

(47) You will be wanting to turn right at the next corner.

Pour expliquer ces exceptions, on a l'intuition de Dowty selon laquelle le progressif est possible car il s'agit d'un état temporaire. Mais pour tenir compte de ce critère, il faudrait définir avec précision la notion de *temporaire*, mais elle est beaucoup trop subjective pour que cela soit possible. Parsons ajoute que dans ce cas, la forme progressive est également très proche, au niveau du sens, de la forme non progressive.

L'usage du progressif ne permettrait donc pas toujours de distinguer les achèvements des accomplissements, mais il permettrait d'isoler les états.

Ce test est facilement applicable au français, grâce à la locution *en train de* pour traduire le progressif. Les processus et accomplissements acceptent cette forme :

(48) Paul est en train de courir.

(49) Paul est en train de faire un gâteau.

Tandis que les états et achèvements ne l'acceptent pas :

(50) *Paul est en train d'habiter la maison rouge.

(51) *Le coup est en train de partir

On peut donc en conclure que, mises à part les interprétations en tant qu'accomplissements d'énoncés d'achèvements, seuls les processus et accomplissements acceptent le progressif, tandis que les états et achèvements ne l'acceptent pas.

● La durée

On peut demander **depuis combien de temps dure** un état ou un processus :

(52) How long was the book pink ? (état)

(53) How long did Mary run ? (processus)

(54) *How long did Mary make a birdbath ? (accomplissement)

(55) *How long did Mary win the race ? (achèvement)

En revanche pour les événements, il convient de demander **combien de temps ils mettent** :

(56) *How long did it take the book to be pink ? (état)

(57) *How long did it take Mary to run ? (processus)

(58) How long did it take Mary to make a birdbath ? (accomplissement)

(59) How long did it take Mary to win the race ? (achèvement)

On peut par contre dire :

(60) How long did it take Mary to run to the store ?

Le verbe *run* dénote habituellement un processus mais la façon dont il est modifié par *to the store* lui permet de dénoter un accomplissement avec une phase de développement (la course) et un point où il va culminer (l'arrivée au magasin). En dehors de ce type d'exemples, ce test permet bien d'identifier les éventualités : les événements et processus **mettent** du temps alors que les états **durent** un certain temps.

Ce test s'adapte assez naturellement au français. Comme pour l'anglais, on peut demander combien de temps dure un état ou un processus :

(61) Combien de temps le livre a-t-il été rose ? (état)

(62) Combien de temps Marie a-t-elle couru ? (processus)

(63) *Combien de temps Marie a-t-elle construit une maison ?
(accomplissement)

(64) *Combien de temps Marie a-t-elle gagné la course ? (achèvement)

Toujours comme en anglais, on peut demander combien de temps les événements mettent :

(65) *Combien de temps le livre a-t-il mis pour être rose ? (état)

(66) *Combien de temps Marie a-t-elle mis pour courir ? (processus)

(67) Combien de temps Marie a-t-elle mis pour construire une maison ?
(accomplissement)

(68) Combien de temps Marie a-t-elle mis pour gagner la course ? (achèvement)

● La tournure clivée

La catégorie des états est la seule à ne pas accepter le type de construction clivée illustré dans les exemples suivants :

(69) *What John did was know the answer. (état)

(70) What John did was run. (processus)

(71) What John did was make a birdbath. (accomplissement)

(72) What John did was win the race. (achèvement)

Cela permet d'isoler les états des autres types d'éventualités, dans le monde et dans la langue.

Pour adapter ce test au français, on pourrait traduire littéralement cette construction :

(73) *Ce que Paul a fait, c'était connaître la réponse.

Mais si, en anglais, cette tournure avec auxiliaire est très courante, son adaptation avec le verbe faire n'est pas très naturelle en français. Il est donc difficile de juger l'acceptabilité des énoncés obtenus. On peut en revanche observer les réponses possibles à la question *Que fait X ?* :

(74) *Que fait Paul ? Il connaît la réponse. (état)

(75) Que fait Paul ? Il court. (processus)

(76) Que fait Paul ? Il construit une maison. (accomplissement)

(77) Que fait Paul ? Il gagne la course. (achèvement)

Les réponses acceptables à cette question peuvent donc, comme en anglais, dénoter des processus et des événements mais pas des états.

● Le progressif et le parfait

Un principe proposé par Kenny permettrait d'opposer les événements aux processus. Les événements satisferaient cette formule :

(78) If x is V-ing then x has not V-ed

tandis que les processus satisferaient celle-ci :

(79) If x is V-ing then x has V-ed

Selon ce principe, ces énoncés sont vrais :

- (80) If x is building a birdbath then x *has not* built a birdbath.
- (81) If x is reaching the summit then x *has not* reached the summit.
- (82) If x is running the x *has* run.

Il faut être prudent : les deux occurrences de l'éventualité doivent coréférer pour que ce test soit pertinent. En effet le premier exemple pourrait très bien être faux si on disait *If x has built a birdbath, x may have built many birdbath*. Il n'y a plus d'ambiguïté s'il s'agit, les deux fois, de la même baignoire pour oiseaux.

En ce qui concerne les processus, on peut se demander si l'énoncé est déjà vrai au moment où le processus commence. Ce serait le cas si l'on considère les processus comme étant homogènes, ce qui semble être le cas : une *course* serait composée de différentes *petites courses*.

Ce principe est directement adaptable au français. Pour identifier les événements, on peut dire :

- (83) Si x est en train de V-inf alors x *n'a pas* V-é :
- (84) Si Paul est en train de construire une maison alors Paul n'a pas construit la maison.
- (85) Si Paul est en train d'atteindre un sommet alors Paul n'a pas atteint le sommet.

et pour les processus on obtient la règle :

- (86) Si x est en train de V-inf alors x *a* V-é
- (87) Si Paul est en train de courir alors Paul a couru.

Comme en anglais, il faut faire attention à ce que les deux parties de la règle fassent référence à la même éventualité. Le principe de l'homogénéité des processus est également le même en français.

2. Que se passe-t-il quand une phrase d'action est niée ?

Dans cette partie, on va premièrement tenter d'explicitier la problématique dans laquelle on va se placer. On va ensuite exposer les positions selon lesquelles se sont placés Kamp et Reyle, de Swart et Molendijk, et Amsili et Le Draoulec qui ont travaillé sur le même problème.

2.1. Problématique

Les événements se définissent, depuis Davidson, par rapport à leurs trois propriétés : ils se produisent, ils ont une localisation spatio-temporelle, et ils peuvent s'impliquer dans une relation de cause à effet. Mais est-ce que cela suffit pour pouvoir dire qu'ils *existent* ? On peut partir de la proposition que si un événement peut être perçu, ou même vécu par un individu, c'est qu'il a la propriété d'exister. De plus, peut-on imaginer que quelque chose qui n'existe pas puisse avoir des causes ? Si les événements existent, on peut maintenant se demander s'il en est de même pour les événements négatifs. La négation que l'on considère ici est la négation phrastique qui porte sur le groupe verbal : *Paul n'est pas tombé*. On ne tiendra pas compte des autres types de négation, qui ne sont pas syntaxiquement repérables, comme dans *Paul a refusé de traverser*.

Comme on l'a déjà vu, Davidson propose que toute phrase d'action dénote un événement, cet événement étant existentiellement quantifié. Les phrases d'action ont, d'après lui, la forme logique $\exists e \text{ VP}(e, _)$. Une phrase d'action niée aurait donc la forme logique $\neg \exists e \text{ VP}(e, _)$. Le problème est que cette forme logique est incompatible avec un certain nombre de prédictions. De nombreuses phrases d'action niées ne peuvent pas être représentées par une telle forme logique. On tentera d'identifier les phrases en question, de trouver pourquoi une telle représentation ne leur convient pas et éventuellement de leur trouver une meilleure forme logique. Des formes logiques du type $\exists e' \dots e' = \neg e$ ont également été souvent proposées mais on verra qu'elles posent aussi certains problèmes.

Plusieurs solutions, plus ou moins catégoriques, vont se présenter.

On pourrait avancer que les phrases négatives n'ont pas de dénotation, qu'elles ne rendent pas de référent de discours accessible.

On pourrait aussi se rapprocher de la théorie de de Swart et Molendijk et répondre qu'il n'existe pas d'événements négatifs. Les énoncés obtenus en niant un événement ne dénoteraient pas des événements mais d'autres entités. Se pose alors la question de savoir quelles entités : en partant de l'hypothèse que les énoncés duratifs dénotent des états et que les énoncés négatifs sont duratifs, on pourrait aboutir à la conclusion que les événements niés dénotent en fait des états. Prenons l'exemple suivant :

(88) Paul ne peint pas la maison.

Cette phrase négative pourrait être interprétée de façon stative : *La maison est dans un état tel qu'elle n'est pas peinte.*

On pourrait au contraire penser qu'il existe bien des événements négatifs : que quelque chose qui ne se passe pas peut constituer un événement. Mais il faudrait alors revoir la définition de la notion d'événement qui deviendrait incohérente, puisqu'elle précise qu'un événement a nécessairement la propriété de se produire. On aurait alors des événements négatifs du type *le non-arrêt* pour des énoncés du type *Paul ne s'est pas arrêté à la station.*

Enfin, pour une solution plus mitigée, on peut émettre l'hypothèse qu'un énoncé nie puisse exprimer un événement, qui lui même n'est pas nécessairement négatif. Le même événement peut être exprimé par deux énoncés différents, l'un étant positif, l'autre négatif. Les deux énoncés suivants pourraient alors être interprétés de la même manière :

(89) Paul a traversé le carrefour.

(90) Paul ne s'est pas arrêté au feu rouge.

2.2. Proposition de Kamp et Reyle (pour la DRT)

La DRT, telle qu'elle a été proposée dans [Kamp & Reyle 93], permet de représenter le temps en langage naturel. Elle implémente et généralise l'approche davidsonienne qui considère les événements comme des objets de la langue. En DRT, toute phrase simple introduit un référent de discours, qui peut être un événement ou un état. Kamp et Reyle considèrent qu'il n'est pas nécessaire que la négation introduise un référent de discours d'un niveau supérieur. Ils le montrent grâce à l'exemple du « sourire » que l'on peut directement traduire en français :

(91) (a) Anne regarda Jean. Il sourit.

(b) Anne regarda Jean. Il souriait.

(92) (a) Anne regarda Jean. Il ne sourit pas.

(b) Anne regarda Jean. Il ne souriait pas.

Le contraste de durativité est le même pour les deux paires d'énoncés : il est préservé au négatif. Un référent de discours d'un niveau supérieur n'est donc pas nécessaire pour en rendre compte. Au contraire, en introduire un mènerait à considérer tous les énoncés négatifs comme dénotant des états et ne permettrait alors plus de rendre compte du contraste entre les deux énoncés négatifs de l'exemple du « sourire »

Pour pouvoir interpréter, en DRT, des énoncés négatifs de façon durative sans pour autant les considérer comme des états, le niveau de l'opérateur négatif doit être inférieur à celui du temps mais supérieur à celui de la variable événementielle :

(93) Marie a écrit une lettre dimanche.

(94) Marie n'a pas écrit de lettre dimanche.

Ces deux exemples doivent être interprétés de la même manière : *un événement s'est produit (ou ne s'est pas produit) à un moment donné pendant la durée du dimanche*. Voici comment Kamp et Reyle rendent compte de cela en DRT :

Figure 1 :
Marie a écrit une lettre dimanche.

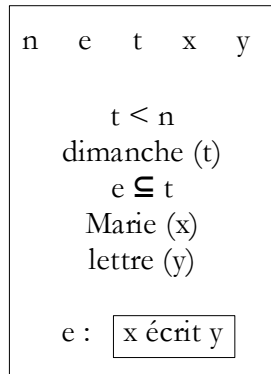
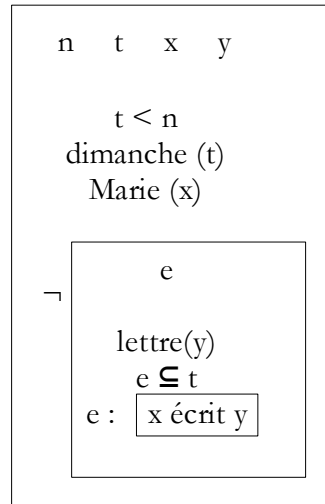


Figure 2 :
Marie n'a pas écrit de lettre dimanche.

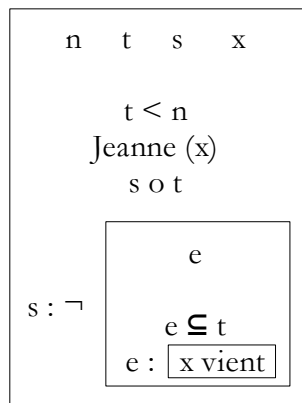


2.3. Proposition de de Swart et Molendijk

[De Swart et Molendijk 94] puis [de Swart et Molendijk 99] refusent l'analyse de Kamp et Reyle. Ils prônent l'introduction d'un référent de discours propre aux énoncés négatifs. Ce référent doit être d'un niveau supérieur.

De Swart et Molendijk interprètent les énoncés négatifs de façon durative. Etant donné que les énoncés duratifs dénotent habituellement des états, ils en concluent que les énoncés négatifs sont statifs. Un état est vrai à chaque instant de la période de temps pendant laquelle il est vrai. Voici comment de Swart et Molendijk se proposent de traiter la négation :

Figure 3 :
Jeanne n'est pas venue.



Ils observent que les énoncés qui expriment la négation d'un état se comportent de la même manière que leurs homologues positifs respectifs. Tel n'est pas le cas pour les énoncés niant des événements. Ils n'ont pas la même structure temporelle que leur correspondant positif. Les énoncés négatifs peuvent avoir des effets temporels et aspectuels dont de Swart et Molendijk essayent de rendre compte.

Comme les autres opérateurs logiques, la négation a une portée large sur le reste de l'énoncé.

2.4. Proposition d'Amsili et Le Draoulec

[Amsili et Le Draoulec 98] rejettent la position de de Swart et Molendijk selon laquelle un référent de discours d'un niveau supérieur est nécessaire pour traiter les énoncés négatifs. Par contre, ils proposent de suivre et de compléter l'approche de [Kamp et Reyle 93] selon laquelle la négation doit être traitée compositionnellement et avoir une portée large sur le référent de discours de l'éventualité.

Ce qui pose problème à Amsili et Le Draoulec est de déterminer si les énoncés niant des événements dénotent également des événements. Sans trouver une solution à ce problème, ils montrent que les énoncés niés ne dénotent pas des états, comme l'ont proposé de Swart et Molendijk.

En ce qui concerne les énoncés niant des états, Amsili et Le Draoulec indiquent qu'ils fonctionnent généralement comme leurs correspondants positifs, même si cela n'est pas systématique. Il arrive que les correspondants négatifs de phrases d'état ne soient pas acceptables :

- (95) Depuis qu'il l'aime, on le voit tous les jours.

(96) *Depuis qu'il ne l'aime pas, on le voit tous les jours.

Amsili et Le Draoulec concluent que la négation a une portée large sur les états et qu'elle peut permettre de faire référence à des états qui ne se sont pas produits, comme pour les événements.

3. Analyse des tests linguistiques et des données

C'est dans cette partie que l'on trouvera les principaux éléments de la lecture critique à laquelle on s'est livré. On y trouvera de nombreuses données linguistiques ainsi que des arguments en faveur ou non de l'existence d'événements négatifs. Ces arguments seront discutés, classés et complétés.

3.1. Préambules

Dans la première partie de ce mémoire, on a indiqué les différents *tests* que Parsons a proposé pour différencier les entités les unes des autres. On va maintenant voir comment ces tests peuvent être appliqués à la négation.

3.1.1. L'usage du progressif

L'usage du progressif est habituellement réservé aux accomplissements et au processus tandis qu'il n'est pas accepté par les états et achevements. En est-il de même pour les énoncés négatifs ?

(97) *Paul est en train de ne pas habiter la maison rouge.³

Ce type d'énoncés n'accepte pas la locution *en train de* et dénote donc bien un état (ou un achèvement), comme son correspondant positif. Le doute concernant les achevements qui accepteraient le progressif n'a plus lieu d'être au négatif car les achevements niés n'acceptent réellement pas la forme *en train de* :

(98) *Paul est en train de ne pas gagner la course.

Les accomplissements et processus n'acceptent pas cette locution au négatif :

(99) *Paul est en train de ne pas tomber.

(100) *Paul est en train de ne pas courir.

L'usage de l'adaptation du progressif en français avec la locution *en train de* ne permet donc malheureusement pas d'isoler les états et processus des événements, lorsque les exemples sont à la forme négative.

3.1.2. La durée

Comme on l'a déjà vu, les états et processus durent tandis que les événements mettent du temps. Malheureusement, lorsque l'on tente d'appliquer ce test à des énoncés négatifs, on obtient des résultats qui ne sont pas naturels :

(101) *Combien de temps Marie a-t-elle mis pour ne pas gagner la course ?

3 Il serait peut-être plus naturel que la négation porte sur *être en train de* (*n'est pas en train de*), mais elle ne porterait alors pas sur le même VP que dans la phrase simple de départ, on ne pourrait rien en déduire.

(102) *Combien de temps Marie n'a-t-elle pas gagné la course ?

Si aucun de ces énoncés n'est naturel, c'est peut-être parce que l'intuition suggère que lorsqu'un énoncé est nié, il n'a pas de temporalité. Il serait aisé de trouver des contre-exemples à cet argument, avec des négation de rupture notamment, mais il semble tout de même assez fiable pour le type d'énoncés simples que l'on vient de voir.

3.1.3. La tournure clivée

La tournure clivée permet de distinguer les états des autres catégories, puisque les états sont les seuls à ne pas accepter cette tournure. On va maintenant tenter d'appliquer ce test à des énoncés négatifs :

(103) *Que fait Paul ? Il ne connaît pas la réponse.

(104) Que fait Paul ? Il ne court pas.

(105) Que fait Paul ? Il ne prend pas de bain.

(106) Que fait Paul ? Il ne gagne pas la course.

Le problème de ces énoncés est qu'ils ne sont pas très pertinents, c'est-à-dire qu'ils sont peu informatifs. A moins que la question intervienne dans un contexte très particulier, on n'y répondrait pas spontanément par un énoncé négatif. On voit pourtant que ces énoncés se comportent de la même manière que leurs correspondants positifs. On peut donc avancer que, contrairement à ce qu'on lit souvent, des énoncés niant des événements ne dénotent pas nécessairement des états.

3.1.4. Le progressif et le parfait

Rappelons le principe proposé par Kenny : les événements acceptent ce type de tournure :

(107) Si x est en train de V-inf alors x *n'a pas* V-é :

Les processus acceptent celle-ci :

(108) Si x est en train de V-inf alors x *a* V-é

Le problème de ce test est qu'il exploite déjà la négation, il est donc difficile de l'adapter aux énoncés négatifs car on obtient des énoncés circulaires :

(109) Si Paul n'est pas en train de courir alors Paul n'a pas couru.

(110) Si Paul n'est pas en train de construire une maison alors Paul n'a pas construit de maison.

Ce test n'apporte donc pas d'informations sur la nature des énoncés négatifs.

3.2. Référence

Dans cette section, on trouvera des données qui impliquent des expressions référentielles (anaphores, pronoms, déverbaux). Ces expressions apparaissent dans

des contextes négatifs où leur dénotation est apparemment événementielle. Dans ces discussions, on s'intéressera souvent à la distinction entre les entités de type éventualité et les entités de type propositionnel, en laissant de côté les distinctions plus fines que l'on peut faire entre événement, état, situation, etc. d'une part et entre fait et proposition d'autre part.

3.2.1. Anaphores

[De Swart 95] observe que les éventualités peuvent faire l'objet d'une reprise anaphorique par un pronom neutre comme *ça*, *cela* (*it* en anglais) :

(111) [Jean est tombé dans la boue]_i. Ça_i a sali ses chaussures.

Dans cet exemple, le pronom *ça* est interprété comme ayant pour antécédent la phrase entière : *Jean est tombé dans la boue*. Même si, grammaticalement, on pourrait considérer *ça* comme étant coréférent à *la boue*, il semblerait que cette interprétation soit nettement moins accessible. Si l'on admet l'analyse davidsonienne, selon laquelle toute phrase d'action rend accessible un événement, *ça* coréfère donc avec un événement. En DRT, la première phrase introduirait un référent de discours, qui serait identifié au pronom de la deuxième phrase par une équation anaphorique.

On observe que la reprise anaphorique avec *ça* est également possible pour des énoncés négatifs :

(112) Jean ne s'est pas arrêté à la station service, cela a étonné Marie.

Il y a donc clairement un référent de discours accessible pour l'anaphore dans ce type d'énoncés négatifs. Ce référent est introduit par la phrase entière. Mais on peut s'interroger sur le fait qu'il s'agisse d'un référent de type événement (ou éventualité). En effet, si on remplace cet énoncé dans un contexte où une éventualité est clairement attendue, le résultat obtenu n'est pas très naturel :

(113) ?Jean ne s'est pas arrêté à la station service, cela s'est produit hier.

Il faut donc admettre qu'un énoncé négatif dénote bien un référent de discours accessible pour une anaphore, mais il reste à savoir s'il s'agit d'un référent de discours de type événement ou d'un autre type.

Or, on peut observer que le pronom *cela* peut reprendre des objets de type propositionnel :

(114) Deux et deux font quatre. Paul ne croit pas cela.

De plus, il n'est pas certain que le verbe *étonner* attende comme sujet une éventualité :

(115) La couleur de la voiture étonne Marie.

(116) Que la glace fonde à 0 degré étonne Marie.

Ni le syntagme nominal dans le premier exemple, ni la complétive dans le second ne peuvent être considérés comme dénotant des événements (on peut facilement le vérifier en tentant de placer ces éléments dans des conteneurs⁴ événementiels). Sans

4 La notion de conteneur a été introduite par Vendler. Un conteneur est un verbe ou une expression qui attend typiquement un type d'entité particulier. Il existe des conteneurs événementiels, factuels...

discuter de cela plus longuement, on peut admettre que le verbe *étonner* sous-catégorise un sujet propositionnel.

Il devient donc possible d'expliquer pourquoi dans le premier exemple négatif, la reprise anaphorique par le pronom *cela* était possible : le pronom reprend une **proposition** introduite par la première phrase. Cette interprétation selon laquelle le pronom reprendrait un fait déjà été proposée, par exemple dans [Sandström 93], à propos de l'exemple suivant :

(117) Bob a déménagé au Canada. Cela a surpris tout le monde.

On peut donc esquisser une explication de toutes les données présentées dans cette partie. Premièrement, une proposition isolée (comme *Jean est tombé dans la boue*), lorsqu'il s'agit d'une phrase d'action, rend accessible un référent de discours événementiel, qui peut être repris par *ça*, *cela*, accompagné de conteneurs événementiels :

(118) Bob a déménagé au Canada. C'est arrivé suite à son mariage.

Deuxièmement, si la proposition est négative, aucun référent de discours événementiel n'est accessible et ces mêmes exemples deviennent impossibles :

(119) ?Jean ne s'est pas arrêté à la station service, cela s'est produit hier.

(120) *Les candidats ne trouvèrent pas la solution. Cela se prolongea plusieurs jours.⁵

(121) ?Bob n'a pas déménagé au Canada. C'est arrivé suite à son mariage.

Troisièmement, il arrive qu'une reprise par *ça*, *cela* soit possible, mais avec des conteneurs factuels, propositionnels (*étonner*, *surprendre*). Dans ce cas, la présence d'une négation ne change pas l'accessibilité du référent de discours.

On peut donc conclure que les énoncés négatifs repris anaphoriquement par le pronom *ça* rendent accessible un référent de discours factuel et non pas un référent de discours événementiel.

Dans [Amsili et Le Draoulec 98], on trouve par ailleurs que le pronom *cela* ne peut pas être remplacé par *cet événement* ou *cet état*, ce qui empêcherait de conclure directement sur la manière dont les événements font l'objet, ou non, d'une reprise anaphorique par ce pronom. Mais cet argument peut être mis en doute ; il est en effet possible de reprendre un énoncé événementiel par *cet événement* :

(122) Jean est tombé. Cet événement s'est produit hier.

Mais ce n'est pas parce que cette reprise est possible, qu'elle est très pertinente : le *cet événement* que l'on trouve souvent dans la langue ne correspond pas obligatoirement avec le type d'entité défini comme dénotant des événements. On pourrait tout aussi bien dire :

(123) Jean est tombé, c'est un fait.

Il n'est donc pas possible de s'appuyer sur les occurrences de termes comme

⁵ Exemple proposé dans [Amsili et Le Draoulec 98].

événement ou *fait* en langue. De plus, ces termes sont polysémiques, on parle d'*événements* pour caractériser ce qui se passe dans le monde et a de l'impact, comme par exemple, *L'abolition de la peine de mort : un événement !* On ne peut donc pas assimiler ces termes de langue avec les types d'éventualités que l'on traite.

3.2.2. Anaphores et énoncés de perception

[Cooper 98] propose des données sur les événements, en particulier sur leur conjonction, la relation partie-tout qu'ils peuvent avoir et le rôle du temps. Il cite [Barwise et Perry 83] qui ont énoncé le principe suivant au sujet des énoncés de perception :

Si *i* voit *x* et *y* alors *i* voit *x* et *i* voit *y*.

Ce principe mène à ce type d'inférences :

(124) Paul a vu Jacques signer le contrat et sa secrétaire faire une photocopie.

∴ Paul a vu Jacques signer le contrat.

Cette inférence peut être traitée selon deux approches davidsoniennes. L'une est méréologique, c'est-à-dire qu'elle considère la conjonction comme un événement plus large constitué de deux événements plus petits. L'autre approche considère qu'il existe deux événements indépendants et pas d'événements plus large. Cette seconde approche pose problème si l'on veut traiter les cas où le verbe de perception est introduit par un pronom :

(125) Marie a pleuré et Anne a mis ses bras autour d'elle. Ben a vu cela du balcon.

On peut ici interpréter le pronom *cela* comme faisant référence à un événement plus large correspondant aux *pleurs ET à l'embrassade*. On peut aussi imaginer qu'il puisse référer à plusieurs événements, ce qui n'est syntaxiquement pas possible avec des pronoms pluriels :

(126) *[Marie a pleuré]_i et [Anne a mis ses bras autour d'elle]_j. Ben[les]_{i+j} a vu du balcon

Ici le pronom *les* ne peut pas référer à des événements, il désigne les deux individus, *Marie* et *Anne*. On peut alors se demander pourquoi les pronoms pluriels ne peuvent référer à des événements, et ce dans de nombreuses langues. La raison pourrait être que l'ontologie universelle fait état de la méréologie des événements et que l'on considère naturellement un groupe d'événements comme un événement plus large comprenant un groupe de sous-événements.

Mais il est difficile de considérer cette conjonction d'événements comme un seul événement pour plusieurs raisons : tout d'abord, si l'on voulait représenter cet énoncé par une forme logique davidsonienne, il serait difficile de concilier le fait que l'on a un seul événement avec le fait que les formes logiques davidsoniennes ne permettent de représenter que des événements atomiques. De plus, cela ne permet pas de montrer si *les pleurs* et *l'embrassade* peuvent survenir à des moments différents ou non. On voit pourtant, grâce à des énoncés naturels, que cela peut être le cas :

(127) D'abord Marie a pleuré et Anne a mis ensuite ses bras autour d'elle. Ben l'a vu du balcon.

On constate que le pronom *le* peut toujours référer à la fois aux *pleurs* et à *l'embrassade* malgré leur différence temporelle. On pourrait donc proposer la représentation davidsonienne suivante :

(128) $\exists e, \exists e', \text{voir}(\text{Ben}, e', e) \wedge \exists e'', e''' [\text{pleurer}(\text{Marie}, e'') \wedge \text{at}(e'', t'') \wedge \exists e''' \text{embrasser}(\text{Anne}, \text{Marie}, e''') \wedge \text{at}(e''', t''') \wedge \text{part-of}(e'', e') \wedge \text{part-of}(e''', e')]$

Le problème que l'on rencontre avec ce type de traitement est qu'il est difficile de rendre compte des propriétés des événements plus larges, comme ici *e'*. Il est également difficile de déterminer quand établir une relation *part-of*.

Ce principe et ces données ont donc permis de montrer qu'il est possible d'interpréter deux événements comme un événement plus large qui peut être repris par un pronom singulier.

On peut par ailleurs constater que ce principe reste valable lorsqu'on a des énoncés négatifs :

(129) Paul a laissé le ballon tomber et Marie ne s'est pas fâchée. Marc l'a vu du balcon.

(130) Paul n'a pas laissé tomber le ballon et Marie ne s'est pas fâchée. Marc l'a vu du balcon.

Ce second exemple serait plus naturel avec une mise en contexte plus explicite :

(131) Pour une fois, Paul n'a pas laissé tomber le ballon et donc Marie ne s'est pas fâchée comme tous les jours. Marc l'a vu du balcon.

Dans ce dernier exemple on s'appuie sur le principe de la rupture d'une habitude que l'on verra plus tard.

La reprise anaphorique de deux événements par un pronom singulier est donc également possible lorsqu'il s'agit d'énoncés négatifs. Par ailleurs, il est possible de ne reprendre qu'un événement avec ce même pronom *le*, mais cela n'est possible qu'avec un certain nombre de verbes de perception :

(132) Marie a pleuré. Paul l'a vu.

(133) *Marie a pleuré. Paul l'a regardé.

Le même contraste persiste au négatif :

(134) Marie n'a pas pleuré. Paul l'a vu.

(135) *Marie n'a pas pleuré. Paul l'a regardé.

On peut penser que cette reprise n'est possible que lorsque la situation est perçue de façon non intentionnelle.

On peut conclure que dans tous ces énoncés, la première phrase exprime une situation, composée d'un événement simple ou de deux événements coordonnés. Cette situation peut être reprise anaphoriquement par le pronom neutre *le*, que l'énoncé soit négatif ou non.

3.2.3. Pronoms relatifs

[Przepiórkowski 99] avance que le pronom d'une proposition relative peut faire référence à des éventualités mais pas à des faits ou propositions. Il se sert pour cela de l'argument selon lequel seules les éventualités peuvent entrer dans des relations causales :

(136) John kissed Mary, which made her angry.

Il montre pour cela que les éventualités ne peuvent pas se trouver dans le contexte *X est vrai* qui est réservé aux faits :

(137) *John kissed Mary, which is true.

Enfin, il ajoute que *montrer X* est un contexte factuel dans lequel on ne peut donc pas trouver d'éventualités :

(138) *John kissed Mary, which is shown by her blushed face.

On a, dans un premier temps, gardé ces exemples en anglais car la construction est plus simple et naturelle qu'en français. Mais les résultats sont les mêmes en français et en anglais :

(139) Jean a embrassé Marie, ce qui l'a énervée.

(140) *Jean a embrassé Marie, ce qui est vrai.

(141) *Jean a embrassé Marie, ce qui est montré par son visage rouge.

Comme en anglais, le premier exemple rend, d'après Przepiórkowski, accessible un événement qui entretient une relation de causalité avec la relative. Les deux autres exemples sont factuels et ne font donc pas intervenir de relation causale.

On constate par ailleurs que des propositions négatives peuvent également être antécédent du pronom relatif *ce qui*. Cela indiquerait donc qu'un énoncé négatif peut dénoter un événement :

(142) Jean n'a pas invité Marie à danser, ce qui l'a énervée.

On peut énoncer deux critiques contre cet argument. Premièrement, c'est pour des raisons pragmatiques que le contexte *X est vrai* est refusé. Cette forme d'énoncé n'est jamais naturelle, même avec des faits ou des propositions :

(143) **P*; *P* est vrai.

(144) *Le livre est rose, ce qui est vrai.

(145) ?La glace fond à 0 degré, ce qui est vrai.

Mais il est possible que ces énoncés soient acceptables avec des faits en polonais, langue dans laquelle ces propriétés ont été énoncées.

Deuxièmement, les énoncés que Przepiórkowski utilise pour indiquer la présence d'événements, comme *John kissed Mary, which made her angry* ou *Jean n'invita pas Marie à danser, ce qui l'énerva* comportent en fait des verbes d'attitude propositionnelle. *Ce qui est vrai* et *ce qui étonne* sont donc tous deux des conteneurs factuels mais ils ne se comportent pas de la même manière, puisque le premier, qui s'appuie sur la vérité, n'accepte pas de construction du type *X est vrai* alors que l'on peut dire *X étonne*, car cela met en jeu une attitude propositionnelle. Dans ces énoncés, la première phrase

rend donc accessible un fait qui est repris par le pronom dans la deuxième. Il s'agit du même phénomène que celui dont on a rendu compte au sujet de la reprise anaphorique par le pronom *cela*. Pour confirmer cela, on peut d'ailleurs constater qu'il n'est pas toujours possible de replacer ces énoncés dans un conteneur événementiel :

(146) ?Jean embrassa Marie, ce qui s'est passé hier.

(147) *Jean n'invita pas Marie à danser, ce qui s'est passé hier.

On peut donc en conclure que dans les exemples où Przepiórkowski fait intervenir des relations causales et une proposition relative, la principale rend accessible un fait qui est repris dans la relative. Cette relative comprend toujours un verbe d'attitude propositionnelle.

3.2.4. Déverbaux

[Przepiórkowski 99] étudie une autre manière de faire référence aux événements. Il s'agit de l'usage des déverbaux. En anglais, les gérondifs en *of-ing* dénotent des éventualités :

(148) The mayor's throwing of the pizza in the guests of honour's face.

On peut traduire ce type d'énoncés, mais il n'est pas possible d'en préserver la syntaxe en français :

(149) Le jeté de pizza du maire au visage des invités d'honneur.

On a choisi le terme *jeté* que les locuteurs natifs comprendraient et accepteraient, mais ce n'est pas la formulation qu'ils choisiraient spontanément pour exprimer la même chose. De plus tous les verbes ne permettent pas ce genre de construction en français, mais il existe certains déverbaux, comme *destruction, explosion, etc.* qui peuvent être utilisés comme les gérondifs en *of-ing* anglais. Ils dénotent donc des éventualités. On peut par ailleurs construire des énoncés avec une négation de déverbal :

(150) La non-explosion des gaz a rassuré les chercheurs.

On peut donc utiliser la négation pour former des événements négatifs mais on ne peut pas généraliser cet usage de déverbaux proposé par Higginbotham suivant les travaux de Vendler, Davidson et Asher car il n'existe pas de déverbaux pour tous les verbes de la langue. Par ailleurs cette négation est différente de la négation phrastique :

(151) La non-explosion.

(152) *La pas explosion.

Pas peut pourtant avoir une portée étroite sur des adjectifs ou des adverbes :

(153) C'est une affaire pas claire.

Cette négation avec *non* est donc proche d'une négation morphologique que l'on peut trouver dans certains déverbaux avec négation affixée comme *invalidation* :

(154) L'invalidation de sa carte de séjour s'est produite hier.

De plus, le lexique comprend des noms qui dénotent ce que l'on pourrait appeler des événements négatifs, comme *refus*.

Il existe donc plusieurs façons de faire référence à des événements négatifs, mais il ne s'agit pas d'une simple négation phrastique. La négation doit intervenir sur le prédicat lui-même au niveau de la forme logique :

(155) $\neg \exists e$ explosion (e, gaz)

(156) $\exists e$ non-explosion (e, gaz)

Ces deux formes logiques ne sont pas équivalentes. La première fait état de l'absence d'un événement alors que la deuxième en indique justement l'existence.

Ces données sur les déverbaux indiquent qu'il est possible de faire référence à un événement malgré une négation morphologique. Cette négation peut être réalisée par l'ajout du *non* (*non-explosion*) ou d'un préfixe de privation comme *-in* (*invalidation*), elle est très différente de la négation phrastique. Les substantifs obtenus par ces moyens permettent bien de rendre accessible un référent de discours événementiel.

3.3. Modification / Quantification

Dans cette section, on tentera de montrer que la façon dont un élément peut être modifié ou quantifié donne des indications sur la nature de cet élément.

3.3.1. Adverbes de quantification

On affirme souvent que les adverbes de quantification ne peuvent quantifier que des éventualités :

(157) [Paul danse] souvent.⁶

(158) *La glace fond souvent à 0 degré.

On peut trouver ces adverbes dans des énoncés négatifs :

(159) [Paul ne danse pas] souvent.

Mais on rencontre alors un problème pour associer une forme logique à cet énoncé. Deux formes logiques semblent possibles, on associe à chacune une paraphrase en français pour faciliter la lecture :

(160) \neg souvent ($\exists e$ danse (Paul, e))⁷

(161) Il n'y a pas de nombreux moments où il y a un événement tel que Paul danse.

(162) souvent ($\neg \exists e$ danse (Paul, e))

(163) A de nombreux moments, il n'y a pas d'événement tel que Paul danse.

La différence entre les deux formes logiques concerne la portée. Dans la première, c'est la négation qui a une portée large sur le reste de l'énoncé. Mais en l'interprétant, on peut en déduire qu'il existe un événement tel que Paul danse, ce qui n'est pas explicite dans l'énoncé de départ. Dans la seconde au contraire, c'est l'adverbe qui a

⁶ Les crochets indiquent la portée de l'adverbe.

⁷ Il s'agit de formes logiques simplifiées, il faudrait bien sûr attribuer à *souvent* une sémantique.

une portée large⁸. Le problème qui se pose alors est que si l'on considère les adverbes de quantification comme portant sur des événements, il faut alors considérer *Paul ne danse pas* comme un événement, ce qui est difficile étant donné que la forme logique de l'énoncé nie l'existence d'un événement.

Il est donc difficile de trancher entre ces deux formes logiques et il en existe peut-être une troisième qui serait meilleure. Il faudrait que cette forme logique puisse rendre compte de la sémantique de la négation, de la sémantique compliquée de l'adverbe *souvent*, mais surtout de l'interaction qui existe entre les deux. Il ne sera pas possible d'établir cette forme logique ici.

3.3.2. Adverbes cardinaux

[Przepiórkowski 99] reprend l'argument de [Parsons 90] selon lequel les adverbes cardinaux, qui quantifient habituellement le temps, peuvent aussi quantifier des éventualités. Ils ne peuvent modifier que des éventualités, et non des faits ou propositions. Przepiórkowski illustre la quantification sur les éventualités grâce à l'exemple suivant :

(164) In all his life, [John didn't come to a party he was invited to] twice. It was actually on the same evening.

(165) Paul n'est pas allé deux fois à une soirée à laquelle il était invité et c'était le même soir.

Cet exemple étant assez complexe, on va utiliser des énoncés plus simples pour indiquer que seules les éventualités sont concernées et non les faits ou propositions :

(166) Paul a été invité à des soirées deux fois, et c'était au même moment.

(167) *La glace a fondu à 0 degré deux fois, et c'était au même moment.

L'ajout de *et c'était au même moment* a pour but de montrer que la locution *deux fois* quantifie l'éventualité et non le temps, comme ce serait le cas dans :

(168) Paul a mangé un dessert deux fois, c'était lundi et mardi.

Cette interprétation « événementielle » des adverbes cardinaux n'est pas acceptable avec tous les types d'événements. En effet, il faut que l'événement concerné puisse avoir deux occurrences distinctes, et que leur différence ne réside pas dans leur temporalité. Dans l'exemple précédent, la seule différence entre les deux occurrences de l'événement *manger un dessert* concerne le moment où il a lieu ; il est en effet physiquement impossible de *manger deux desserts au même moment*. Mais le plus souvent, il est possible d'interpréter l'adverbe cardinal des deux manières :

(169) Brutus a poignardé César deux fois.

Comme l'indique Parsons, cet énoncé peut évoquer deux *coups de poignard* qui auraient simplement eu lieu à deux moments différents, ou, selon l'interprétation « événementielle », il peut aussi s'agir de *deux coups de poignard qui auraient eu lieu au même moment, par exemple dans le dos et dans le ventre*.

8 Dans [de Swart 96], on trouve cet argument selon lequel les adverbes de quantification peuvent avoir une portée large sur la négation phrastique.

On peut maintenant revenir à l'exemple de Przepiórkowski qui montre que des adverbes cardinaux peuvent s'interpréter de manière « événementielle » et non « temporelle » également dans des énoncés négatifs :

(170) Paul n'est pas allé deux fois à une soirée à laquelle il était invité, et c'était le même soir.

De plus, ce type d'énoncé peut être placé dans un contexte où un événement est sans aucun doute attendu :

(171) Il est arrivé deux fois que Jean n'aille pas à une soirée à laquelle il était invité, et c'était le même soir.

Mais il est difficile de distinguer cette quantification « événementielle » de la quantification « temporelle » : en effet, chaque type d'événement, comme *invitation*, peut avoir plusieurs occurrences, que l'on peut donc quantifier. La plupart du temps, on les distingue grâce à leur différence temporelle, mais elles peuvent aussi avoir la même temporalité mais se distinguer par d'autres critères, comme la provenance de l'invitation. On peut donc avancer que ces exemples comprennent tout de même une quantification sur le temps, même si ces événements peuvent survenir au même moment. On peut imaginer qu'il existe deux moments où des événements se produisent ; rien n'empêche ces deux moments de coïncider sans pour autant que les deux événements n'en forment qu'un seul.

Dans ces énoncés, la quantification porte sur le temps et on obtient donc une forme logique du type :

(172) $\exists t_1 t_2$ tels que $\neg \exists e e = \text{aller_à_une_invitation} \wedge (\text{at}(e, t_1) \vee \text{at}(e, t_2))$

3.3.3. Rupture d'une habitude

[De Swart 95] cite [Vendler 67], [Horn 89] et [Stockwell et al. 73] qui font l'observation suivante : lorsqu'un énoncé négatif indique la rupture d'une habitude, il peut alors dénoter un événement, tout comme son correspondant positif :

(173) Il ne paye pas ses impôts.

(174) Il ne dîne pas.

On peut renforcer ce test par l'ajout d'un adverbe de fréquence propre aux événements et dont la portée serait alors plus large que celle de la négation :

(175) Souvent, il ne paye pas ses impôts.

(176) Parfois, il ne dîne pas.

Il a parfois été considéré que les énoncés niant des événements dénoteraient des faits, l'ajout d'un adverbe de fréquence contredit cette affirmation. En effet, les faits ne sont pas localisés de manière spatio-temporelle comme les éventualités, il n'est donc pas possible de les modifier par un adverbe de fréquence.

Ces énoncés indiquent la rupture d'une habitude : une action est attendue, parce qu'elle est habituelle ou prévue mais elle n'a finalement pas lieu. Il est pourtant

toujours possible d'y faire référence comme à une action qui aurait eu lieu. On peut même, grâce aux adverbes, préciser à quelle fréquence ces actions n'ont pas lieu. On peut rapprocher ces exemples d'énoncés tels que :

(177) Marie n'a pas coupé le gaz.⁹

Il est bien évident que cet énoncé ne signifie pas *Marie n'a jamais coupé le gaz*, mais plutôt *Marie a oublié de couper le gaz, cette fois-ci*. Il s'agit donc en fait d'un contexte dans lequel un événement ne s'est pas produit, ce contexte étant assez facile à établir. On peut donc une nouvelle fois considérer ces énoncés comme caractérisant le temps : ils indiquent des moments où certains événements n'ont pas lieu. On peut donc proposer une forme logique pour ce dernier exemple :

(178) $\forall t \in C / \neg \exists e (\text{couper-le-gaz, Marie, } e) \wedge \text{at}(e, t)$ ¹⁰

On aboutirait au même type de forme logique pour les énoncés comprenant un adverbe de quantification ou un adverbe cardinal.

3.4. Sémantique

Dans cette partie dont le titre est très général, sont regroupés les différents éléments permettant d'identifier les événements ou les éventualités selon des critères sémantiques : la causalité, les conteneurs événementiels et les verbes de perception.

3.4.1. Causes et conséquences

Davidson, Parsons, et Higginbotham, entre autres, ont tenté d'établir que seules les éventualités peuvent être une cause ou une conséquence :

(179) Il est blessé parce qu'il est tombé.

Or, Asher et Parsons ont également montré que des faits pouvaient être des causes et des effets, ce qui est donc en contradiction avec leur proposition précédente :

(180) 19 est un nombre premier parce qu'il n'est divisible que par 1 et par lui-même.

(181) Sa mauvaise humeur résulte du fait qu'il a mal à la tête.

Parsons observe que ce type d'énoncé peut se trouver dans un conteneur factuel et non dans un conteneur événementiel :

(182) John's rude answering of the phone was caused by his fight with his wife.

≈ The fact that John answered in a rude manner was caused by ...

≠ The rude phone-answering event was caused by ...

Mais il ajoute que [Bennett 88] démontre que cela ne menace pas sa théorie des événements sous-jacents. Bennett avance que les événements et les faits ont tous deux la capacité d'être des causes ou conséquences pour d'autres faits ou

⁹ Exemple proposé dans [Partee 73].

¹⁰ C représente le contexte dans lequel on se place.

événements. Sa théorie s'éloigne donc de notre ontologie, dans laquelle les faits ne peuvent en aucun cas être des causes et effets, puisqu'ils ne sont pas inscrits dans le monde. Mais ce qu'il suggère au sujet de la causalité des événements est tout de même intéressant : dans une relation causale $C(e, x)$, où e serait donc la cause de x , l'événement e rendrait en fait disponible un référent de discours factuel qui, lui, serait la cause de x .

Pour expliquer les données précédentes, on peut se rapprocher de la proposition de Bennett pour certains cas. Les faits auraient la capacité d'être la cause d'attitudes psychologiques :

(183) Marie est triste parce qu'il a plu.

Pour que cet énoncé soit cohérent, il faut que la proposition *il a plu* soit vraie ; on peut donc affirmer qu'elle rend accessible un référent factuel qui peut avoir des conséquences d'ordre psychologique.

Par ailleurs, il n'est pas possible d'assimiler *parce que* à l'introduction d'une cause. En effet, cette locution est trop polymorphe et peut jouer de nombreux rôles. Dans cet exemple, déjà proposé, elle introduit une définition plutôt qu'une cause :

(184) 19 est un nombre premier parce qu'il n'est divisible que par 1 et par lui-même.

Cela n'est donc pas en contradiction avec la proposition selon laquelle seules les éventualités peuvent être des causes ou conséquences. Enfin, on peut observer que des énoncés négatifs peuvent aussi prendre la place d'une cause ou d'une conséquence :

(185) Il est blessé parce qu'il n'a pas attrapé la corde.

Intuitivement, on a bien l'impression que cet énoncé contient deux événements qui entretiennent une relation causale. Si on visualise la scène, on interprète en réalité :

(186) Il est blessé parce qu'il a raté la corde.

On peut donc suggérer que des énoncés négatifs peuvent ainsi dénoter des événements tout à fait positifs auxquels ils correspondent.

3.4.2. Argument de *se produire, arriver...*

[De Swart 95] cite Vendler, Horn et [Stockwell et al. 73] selon qui les énoncés négatifs peuvent dénoter des événements. En effet, les événements sont les seuls à pouvoir *arriver* ou *se produire*, on en trouverait donc dans les énoncés qui suivent, bien qu'ils soient négatifs :

(187) Ce qui s'est produit, c'est que l'ambassade n'a pas délivré les visas.

(188) Il est arrivé que personne ne décroche le téléphone.

(189) ?Personne n'a décroché le téléphone, c'est arrivé hier.

Même si ce dernier exemple semble plus difficile à accepter, il est possible de trouver des contextes dans lesquels il est naturel : *Personne n'a décroché le téléphone alors qu'il réveillait les voisins, c'est arrivé hier*. L'antécédent de *c'* correspond alors à l'énoncé dans

son ensemble : *Personne n'a décroché le téléphone alors qu'il réveillait les voisins*. Il en est de même pour l'exemple précédent : on peut imaginer une situation où *chacun attendait que quelqu'un d'autre décroche le téléphone qui sonnait*.

Ces données permettent donc de montrer que des énoncés négatifs peuvent se trouver dans des conteneurs purement événementiels. Ces énoncés seraient alors capables, dans certains cas, de rendre accessible un référent de discours événementiel. Mais il faut pouvoir identifier les cas dans lesquels les énoncés négatifs ont une telle capacité. Comme dans les exemples de la section précédente sur la causalité, on peut avancer, comme cela a été suggéré dans [Higginbotham 94], que l'on obtient des énoncés naturels lorsque la proposition négative correspond à un événement positif auquel on l'associe :

(190) Ce qui s'est produit, c'est que l'ambassade a refusé de délivrer les visas.

Quand des énoncés négatifs se trouvent dans un conteneur événementiel, c'est donc qu'il font référence à un événement positif. Comme dans le cas de la rupture d'habitude, vu précédemment, l'événement positif est la plupart du temps attendu.

3.4.3. Verbes de perception

[Przepiórkowski 99] rappelle l'argument proposé par Higginbotham et Parsons selon lequel les verbes de perception sélectionnent uniquement des événements :

(191) J'ai vu Paul tomber.

Attention, il semble que cela ne soit le cas que lorsque les verbes de perception introduisent une infinitive et non pas une proposition introduite par *que* :

(192) J'ai vu la glace fondre à 0 degré.

(193) J'ai vu que la glace fond à 0 degré.

On peut interpréter le premier exemple comme évoquant l'événement particulier de *la glace en train de fondre* à un moment précis. Alors que dans le second, il s'agit bien du fait que *la glace fond, toujours, à 0 degré*.

Les verbes de perception peuvent également introduire des énoncés négatifs :

(194) J'ai vu Paul ne pas s'arrêter au feu rouge.

Mais ces énoncés posent problème car ils sont assez rares, et souvent peu naturels :

(195) ?J'ai vu Paul ne pas tricoter.

La théorie du correspondant positif auquel s'associe l'énoncé négatif semble une nouvelle fois fonctionner :

(196) J'ai vu Paul griller le feu rouge.

(197) J'ai vu Paul ne pas fermer la porte à clef.

(198) J'ai vu Paul laisser la porte ouverte.

Il n'y a pas de correspondant positif direct pour *ne pas tricoter* ; c'est pour cela que cet énoncé ne serait pas très naturel.

[Cooper 98] cite un principe, figurant dans [Barwise et Perry 83], qui concerne ce

type d'énoncés:

Si b voit $\neg x$, alors b ne voit pas x

On peut illustrer ce principe grâce à des inférences telles que :

(199) Ralph a vu Marie ne pas servir Bill.

\therefore Ralph n'a pas vu Marie servir Bill (à cette occasion).

Mais ces énoncés posent problème. Tout d'abord, et comme précédemment, les énoncés dans lesquels un verbe de perception a un complément négatif ne semblent pas naturels à un certain nombre de locuteurs natifs. L'hypothèse de Higginbotham selon laquelle ces énoncés sont plus naturels lorsque la scène perçue peut être exprimée en termes positifs, ou lorsque la version positive est attendue se confirme ici. Par exemple, on peut facilement imaginer que Marie, la serveuse, a refusé de servir un verre supplémentaire à Bill, même si l'on attend normalement de la part des serveuses de servir leurs clients. Par ailleurs, la nature de l'inférence est également problématique. En effet, l'inférence n'est valable que pendant une certaine période de temps ; c'est pourquoi il a fallu ajouter *à cette occasion*. La scène à laquelle fait référence l'inférence doit obligatoirement être la même que celle évoquée dans le premier énoncé : dans l'exemple précédent, on ne peut pas dire que Ralph ne verra *jamaïs* Marie servir Bill, elle le servira peut-être plus tard.

Cette théorie du correspondant positif semble bien fonctionner mais il est difficile d'établir des critères formels selon lesquels un énoncé négatif aurait un correspondant positif ou non :

(200) Paul ne s'est pas arrêté au feu : Paul a traversé le carrefour.

(201) Marie n'a pas tricoté : ?Elle a fait autre chose.

(202) Marie n'a pas fini un roman : ?

Il est donc très difficile d'identifier ces énoncés négatifs sans tenir compte de l'intuition de locuteur. Mais cette intuition est tout de même assez forte pour confirmer l'hypothèse d'Higginbotham. Les énoncés négatifs rendent accessible un référent de discours événementiel lorsqu'ils peuvent être associés à un événement positif.

3.5. Temporalité / durativité

Les événements, et les éventualités en général, ont un certain nombre de propriétés temporelles et duratives. On verra dans cette section si ces propriétés peuvent nous aider à identifier des éventualités négatives.

3.5.1. Propositions temporelles

[Amsili et Le Draoulec 98] réfutent l'idée selon laquelle les énoncés événementiels niés dénoteraient des états. En effet, si tel était le cas, ils se comporteraient de la même manière que des énoncés statifs dans des propositions temporelles, ce qui

n'est pas le cas. Les énoncés statifs acceptent des propositions introduites par *pendant que* :

(203) Pendant que Marie dormait, Jean a nettoyé la maison.

Ce n'est pas le cas pour les énoncés événementiels niés :

(204) *?Pendant que Marie ne mangeait pas le gâteau, Jean a fait la vaisselle.

(205) *Pendant que Jean n'a pas invité Marie à danser, les autres se sont bien amusés.

Le connecteur temporel *pendant* a besoin d'un prédicat statif, que les événements niés ne sont pas en mesure de fournir. Cet argument n'a donc pas pour but de proposer un traitement des énoncés négatifs, mais il réfute une idée répandue. Les événements niés ne rendent donc pas nécessairement accessible un référent de discours statif.

3.5.2. Interaction temps – négation – aspect

[Przepiórkowski 99] rappelle que seuls les événements ont la capacité de faire « avancer le temps ». On va tenter d'observer cela grâce au contraste qui existe entre le passé simple et l'imparfait, contraste qui reflète celui qui existe entre événements et états.

(206) (e1)Marie a regardé Paul. (e2)Il lui a parlé. (e3)Elle est sortie.¹¹

(207) (e1)Marie a regardé Paul. (s2)Il parlait. (e3)Elle est sortie.

Le contraste entre ces deux énoncés est assez marqué. Dans le premier, il est évident que *Marie est sortie après que Paul lui a parlé, après qu'elle l'a regardé*, c'est pour cela que l'on dit que e2 a la capacité de faire avancer le temps. E3 se situe temporellement par rapport à e2. En revanche, dans le second exemple, *Paul était déjà en train de parler au moment où Marie l'a regardé et il l'était encore quand elle est sortie*. S2 n'a pas la capacité de faire avancer le temps et e3 doit donc se situer temporellement par rapport à e1 et non par rapport à s2.

On peut par ailleurs suggérer qu'un énoncé fait avancer le temps du discours lorsqu'il peut être précédé d'un adverbe temporel :

(208) Marie a regardé Paul. Ensuite, il lui a parlé. Puis elle est sortie.

(209) *Marie a regardé Paul. Ensuite, il parlait. Puis elle est sortie.

Lorsqu'un énoncé ne peut pas être précédé d'un adverbe temporel, c'est qu'il n'a pas la capacité de faire avancer le temps dans le discours.

(210) *Ensuite il parlait.

Cet énoncé n'est pas naturel, même sans contexte. Cela vient probablement des valeurs de l'imparfait. L'imparfait ne s'utilise en effet pas pour faire avancer le temps.

[De Swart et Molendijk 94] ont d'ailleurs indiqué que l'imparfait introduit des états qui ne font donc pas avancer le temps tandis que le passé simple introduit des événements qui le font avancer. De plus, on peut observer cela aussi bien dans des

11 Les événements (e) et états (s) sont numérotés pour qu'on puisse y faire référence plus facilement.

énoncés positifs que dans des énoncés négatifs :

(211) Quand Jean fit cela, Marie parlait. (état)

(212) Quand Jean fit cela, Marie parla. (événement)

(213) Quand Jean fit cela, Marie ne parlait pas. (état)

(214) Quand Jean fit cela, Marie ne parla pas. (événement)

De Swart et Molendijk tentent de montrer avec ces exemples qu'un état nié dénote toujours un état et qu'un événement nié dénote toujours un événement (malgré le fait que cela ne soit pas évident dans le dernier exemple). Les événements niés ont donc toujours la capacité de faire avancer le temps :

(215) (e1) Marie a regardé Paul. (e2) Il ne lui a pas parlé. (e3) Elle est sortie.

Dans cet énoncé, on comprend naturellement que e2 survient après e1 et non pas simultanément. De plus, e3 peut se situer temporellement par rapport à e2, sans avoir recours à e1. En revanche, les états, lorsqu'ils sont niés, n'ont pas cette capacité :

(216) (e1) Marie a regardé Paul. (s2) Il ne parlait pas. (e3) Elle est sortie.

Dans l'interprétation que l'on fait spontanément de ce second exemple, s2 ne fait pas avancer le temps. Il est impossible de situer temporellement e3 par rapport à s2, on est obligé de le situer par rapport à e1.

L'imparfait peut avoir d'autres valeurs, c'est pour cela que l'on peut trouver des exemples où il n'est pas certain qu'il introduise un référent de discours statif :

(217) Quand Marie mangeait une pomme pourrie, elle sursautait.

Spontanément, on aurait tendance à considérer *elle sursautait* comme dénotant un événement. On peut même compléter cet exemple pour qu'un événement soit attendu :

(218) Quand Marie mangeait une pomme pourrie, il arrivait qu'elle sursaute.

On peut écarter ce genre d'énoncés car il ne s'agit pas de la valeur classique de l'imparfait. En ce qui concerne le passé simple, l'étude de corpus de [Amsili 96] met en évidence les cas où l'on trouve des énoncés négatifs au passé simple. Deux types d'occurrences se démarquent : premièrement, en discours, ces énoncés entretiennent souvent une relation de réaction avec ce qui précède, la plupart du temps dans un contexte de dialogue, avec des verbes comme *répondre*, *réagir*, *protester*, *bouger*... Deuxièmement, on trouve souvent des verbes de perception au passé simple dans des énoncés négatifs. La négation est donc souvent utilisée pour exprimer l'absence d'une réaction ou d'une perception alors qu'elle était attendue. Les cas de combinaison de négation et du passé simple relevés par Amsili sembleraient bien pouvoir dénoter des événements, dans la mesure où ce sont des événements qui sont attendus. Ce sont par ailleurs des cas relativement restreints.

Ces données permettent donc de confirmer que seuls les événements peuvent faire avancer le temps et qu'ils sont exprimés au passé simple plutôt qu'à l'imparfait. Ce contraste reste le même, que les énoncés observés soient positifs ou négatifs. La

théorie standard davidsonienne ne permet pas de prédire ces données. Elle ne permet pas de rendre compte des énoncés négatifs au passé simple qui font avancer le temps. Si la négation avait la capacité de « cacher » les événements, de les rendre inaccessibles, comme c'est le cas dans la théorie de Davidson, alors le contraste entre l'imparfait et le passé simple ne serait pas conservé.

Pour pouvoir rendre compte d'énoncés négatifs au passé simple, trois pistes s'offrent à nous. Reprenons l'exemple précédent :

(219) (e1) Marie a regardé Paul. (e2) Il ne lui a pas parlé. (e3) Elle est sortie.

On cherche à trouver une représentation cohérente pour e2. La première piste repose sur le temps, avec la potentielle interprétation :

(220) Il existe un moment où il n'y a pas d'événement tel que Paul parle à Marie.

Le problème avec cette représentation est qu'elle est contradictoire avec le fait que seuls les événements ont la capacité de faire avancer le temps. En effet, e2 a cette capacité alors que dans la représentation proposée, il n'y a pas d'événement.

La deuxième piste prônerait l'existence d'un événement qui serait nié, avec la forme logique partielle suivante :

(221) $\exists e \neg \text{parle}(\text{Paul}, \text{Marie}, e)$

La négation serait donc située à un niveau très bas, elle n'aurait plus la portée large qu'on lui attribue habituellement et cela pose problème car ce n'est pas en accord avec la position de la négation dans la forme syntaxique de l'énoncé.

La troisième piste, qui semble être la meilleure, consisterait en l'élaboration d'une nouvelle théorie, comme de Swart et Molendijk ont essayé de le faire. Cette théorie représenterait la négation tout en tenant compte de ses interactions avec les temps verbaux et l'aspect. Malheureusement, elle serait trop complexe pour que l'on puisse l'élaborer ici.

3.5.3. Compléments duratifs

[Przepiórkowski 99] propose un argument pour l'existence d'éventualités négatives. Il s'agit de l'usage des adverbes temporels qui ne peuvent modifier que des éventualités puisque les faits et les propositions n'ont pas de temporalité :

(222) Paul a téléphoné pendant deux heures.

(223) *La glace fond à 0 degré pendant deux heures.

Ils peuvent également modifier des énoncés négatifs :

(224) Paul n'a pas parlé pendant deux heures.

(225) *La glace ne fond pas à 20 degrés pendant deux heures.

Przepiórkowski en déduit donc que ces énoncés dénotent des éventualités.

[Amsili et Le Draoulec 98] font d'autres remarques intéressantes au sujet des compléments duratifs. Certains énoncés événementiels acceptent un complément en *pendant* (*for* en anglais) dans leur forme négative mais pas dans leur forme positive :

(226) *Quelqu'un est mort à l'hôpital pendant deux heures.

(227) Personne n'est mort à l'hôpital pendant deux heures.

Cela permettrait de montrer que la négation d'un événement lui permet de rendre accessible un référent de discours statif aux propriétés duratives. Mais il est difficile de s'appuyer sur de telles données à cause des propriétés particulières de termes comme *personne* et *quelqu'un*.

On avance parfois que les événements niés ne peuvent pas être temporellement localisés :

(228) Après qu'il lui a répondu, elle est partie.

(229) *Après qu'il ne lui a pas répondu, elle est partie.

Mais comme le montrent Amsili et Le Draoulec, grâce aux travaux de [Hamann 89], il n'est pas possible de faire une telle généralisation. Certains énoncés temporels acceptent bien la négation :

(230) A 10 heures, le train n'arriva pas.

(231) Après que Jean n'est pas arrivé par le train de dix heures, Eva a quitté la gare.

Hamann explique que dans ces exemples, on traite d'événements qui ne se produisent pas mais qui sont interprétables parce qu'ils impliquent un horaire et donc une référence temporelle spécifiées pour l'événement. Pour que ces énoncés soient naturels, il faut que la référence temporelle soit assez précise. Plus elle est précise, plus l'énoncé est naturel :

(232) ?Après que Jean ne fut pas venu à la fête, Eva se mit en colère.

(233) Après que, à minuit, Jean ne fut pas venu à la fête, Eva se mit en colère.

Les événements peuvent donc être modifiés par des compléments temporels aussi bien dans leur forme positive que dans leur forme négative. On peut proposer une hypothèse d'interprétation pour les cas où un énoncé négatif semble faire référence à un événement, comme dans le dernier exemple. Ces énoncés feraient en réalité référence à la perception de l'événement : *Eva s'est mise en colère quand elle a réalisé que Jean ne venait pas*. Le référent de discours serait alors un fait disponible pour une attitude psychologique. Il en est de même pour l'exemple précédent :

(234) Après que Jean n'est pas arrivé par le train de dix heures, Eva a quitté la gare.

On interprète une nouvelle fois cet énoncé comme dénotant une attitude psychologique : *Eva a quitté la gare quand elle s'est aperçu que Jean n'était pas dans le train*. On peut donc en conclure que ces énoncés rendent accessible un référent de discours factuel auquel on peut faire référence. Il s'agit du même phénomène que celui que l'on a exposé dans la première partie sur la référence.

Conclusion

Dans ce mémoire, on a donc étudié la négation d'événements, en se basant aussi bien sur des travaux portant sur les événements (Davidson et Parsons) que sur des travaux plus récents (de Swart et Molendijk, Przepiórkowski, Amsili et Le Draoulec), qui portent sur la question même de la négation des phrases d'action.

Malgré une première intuition selon laquelle il existerait des événements négatifs, il n'a pas été possible de le prouver dans cette étude. Mais on peut conclure qu'il est possible de faire référence à des événements grâce à des énoncés négatifs. Plus précisément, la troisième partie, avec les tests et données linguistiques, a permis d'aboutir à plusieurs conclusions : on peut rendre compte des énoncés niant des événements de différentes manières. Quatre cas principaux se distinguent.

Premièrement, on a vu que dans certains cas, l'énoncé négatif rend accessible un référent de discours factuel, notamment lorsqu'il est repris par un pronom anaphorique. Pour que l'énoncé *Jean n'est pas arrivé, ça énerve Marie* soit cohérent, il faut que la première partie, *Jean n'est pas arrivé*, soit vraie. Si on peut dire d'un énoncé qu'il est vrai, c'est qu'il dénote un fait. On peut donc dire que le pronom reprend un fait, exprimé par la phrase négative, et non un événement.

Deuxièmement, certains énoncés négatifs sont interprétables grâce à leur correspondant positif : on fait alors référence à un événement positif classique mais en l'exprimant par un énoncé négatif. Quand on dit *Paul ne s'est pas arrêté au feu rouge*, on imagine bien qu'*il a traversé le carrefour* et cet énoncé fait sans aucun doute référence à un événement.

Troisièmement, la négation permet parfois de quantifier sur les temps. Mais on a vu que pour rendre compte de ce phénomène il faudrait élaborer une théorie complexe sur les interactions entre la négation, le temps et l'aspect. Une telle théorie permettrait de rendre compte d'énoncés comme *Paul ne danse pas souvent*.

Enfin, il est possible de faire référence à un événement grâce à un substantif négatif, comme *la non-explosion* ou *l'invalidation*. Le référent de discours accessible est bien un référent événementiel mais l'énoncé en lui-même n'est pas négatif et sa représentation ne pose donc pas de problèmes.

Pour être plus fournie, cette étude aurait peut-être dû se pencher de façon plus approfondie sur la notion d'événement avant de la lier à la négation. Une étude des conteneurs de Vendler ou du lien entre les événements et les temps verbaux, au début de ce travail, aurait pu être utile.

Par ailleurs, une étude de la négation aurait éventuellement permis d'éclairer certains points. En effet, en étudiant la négation de façon autonome, on aurait pu distinguer avec plus de précision les différents types de négation et tenir compte des propriétés de la négation phrastique et de la négation morphologique par exemple. En outre, on aurait pu distinguer la négation syntaxique de la négation sémantique.

Notre point de départ a été la question « y a-t-il des événements négatifs ? ». Or cette question attend une réponse en « oui » ou « non » dont il a été difficile de se détacher. En revanche, elle a l'avantage de placer la discussion à un niveau assez philosophique de l'étude du langage.

La question concernant la représentation des énoncés niant des événements, à laquelle on est arrivé ensuite, a l'avantage de ne pas limiter le nombre de réponses possibles. On peut donc explorer de nombreuses solutions, mais le cadre est plus formel et plus précis, puisqu'il s'agit d'aboutir à une forme logique.

Pour compléter cette étude, il faudrait élaborer la théorie de l'interaction du temps, de l'aspect et de la négation que l'on a déjà abordée. Cette théorie complexe permettrait de ne pas dissocier les effets de la négation de ceux des temps verbaux et inversement. La négation, au lieu d'être considérée de façon autonome, pourrait jouer le rôle d'un opérateur aspectuel.

Il pourrait être intéressant d'utiliser les résultats de cette étude dans le cadre de formalismes tels que la DRT. Cela pourrait permettre de proposer un nouveau traitement des énoncés niant des événements, dans le but de refléter plus fidèlement la sémantique de ces énoncés. Il serait également possible d'élargir cette étude aux autres entités de la langue, pour un nouveau traitement de la négation, d'une manière plus générale.

Pour envisager une dernière approche, il serait possible de partir d'un point de vue tout à fait différent sur la négation. En effet, en psycho-linguistique, il a été suggéré que les énoncés négatifs nécessiteraient le même temps de production et d'interprétation que les énoncés positifs équivalents. Cela peut faire penser à l'hypothèse suivante : la négation ne serait pas une opération effectuée sur un énoncé positif, mais elle se situerait à un autre niveau, plus bas, dans la langue. Un petit peu comme l'impératif, qui permet de donner des ordres, la négation permettrait d'indiquer la non-existence.

Références bibliographiques

● Articles et ouvrages

[Amsili 96] Amsili, P. (1996) *Négation et passé simple : étude de corpus*, 2^{ème} rencontre des jeunes linguistes, Dunkerque.

[Amsili et le Draoulec 98] Amsili, P., Le Draoulec, A. (1998) *An account of negated sentences in the DRT Framework*. The Tbilisi Symposium on Language, Logic and Computation : Selected Papers, Ginzburg, Khasidashvili, Vogel, Levy et Vallduví (éds), CSLI Publications.

[Amsili et al. 05] Amsili, P., Denis, P., Roussarie, L. (2005) *Anaphores abstraites en français : représentation formelle*, Traitement Automatique des Langues, Vol 46 - n° 1, 2005, pp. 15-39.

[Asher 93] Asher, N. (1993) *Reference to Abstract Objects in Discourse. A Philosophical Semantics for Natural Language Metaphysics*, Dordrecht, Boston, and London, Kluwer Academic Publishers.

[Asher 97] Asher N. (1997). *Événements, faits, propositions et anaphore évolutive*. Verbum XIX.

[Bach 86] Bach, E. (1986) *The Algebra of Events*, Linguistics and Philosophy, 9 [Special Issue on "Tense and Aspect in Discourse", D. R. Dowty, ed.], 5-16; reprinted in [Casati, Varzi, eds 96], pp. 497-508.

[Barwise et Perry 83] Barwise, K. J., Perry, J. (1983) *Situations and Attitudes*, Cambridge, MA, and London, MIT Press / Bradford Books.

[Bennett 88] Bennett, J. (1988) *Events and Their Names*, Oxford: Clarendon Press.

[Casati, Varzi, eds 96] Casati, R., Varzi, A. C., eds.(1996) *Events*, Aldershot, Dartmouth Publishing (International Research Library of Philosophy, 15).

[Chisholm 70] Chisholm, R.(1970) *Events and Propositions*, *Noûs*, 4, 15-24; réimprimé in [Casati, Varzi, eds 96], pp. 89-98.

[Cooper 98] Cooper, R. (1998) *Austinian Propositions, Davidsonian Events and Perception Complements*. The Tbilisi Symposium on Language, Logic and Computation : Selected

Papers, Ginzburg, Khasidashvili, Vogel, Levy et Vallduví (éds), CSLI Publications.

[Davidson 67] Davidson, D. (1967), *La forme logique des phrases d'action* in *Actions et événements* (1993), Paris, PUF, pp. 149-198.

[Davidson 69] Davidson, D. (1969), *L'Individuation des Événements* in *Actions et événements* (1993), Paris, PUF, pp. 219-243.

[Davidson 70] Davidson, D. (1970), *Les Événements comme particuliers* in *Actions et événements* (1993), Paris, PUF, pp. 245-253.

[Davidson 71] Davidson, D. (1971), *L'agir* in *Actions et événements* (1993), Paris, PUF, pp. 67-92.

[Dowty 79] Dowty, D. (1979), *Word Meaning and Montague Grammar*, Dordrecht, Reidel.

[Hamann 89] Hamann, C. (1989) *English Temporal Clauses in a Reference Frame Model*, in *Essays on Tensing in English*, ed. A. Shopf, Niemayer, pp. 31-154.

[Horn 89] Horn, L. (1989) *A Natural History of Negation*, Chicago – London, The University of Chicago Press.

[Kamp 79] Kamp, H. (1979) *Events, Instants, and Temporal Reference*, in Bäuerle, R., Egli, U., and von Stechow, A., eds., *Semantics from Different Points of View*, Heidelberg and New York, Springer-Verlag, pp. 376-417.

[Kamp 81] Kamp, H. (1981) *Événements, représentations discursives et référence temporelle*, *Langages*, 6, 39-64.

[Kamp et Reyle 93] Kamp, H. et Reyle, U. (1993) *From Discourse to Logic. Introduction to Modeltheoretic Semantics of Natural Language, Formal Logic and Discourse Representation Theory*, Dordrecht, Boston, and London, Kluwer Academic Publishers.

[Kamp-Rohrer 83] Kamp, H., Rohrer, C. (1983), *Tense in Texts*, in R. Bäuerle, C. Schwarze, and A. von Stechow, eds., *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, Berlin and New York, de Gruyter, pp. 250-69.

[Kenny 63] Kenny, A. (1963), *Action, Emotion and Will*, London, Routledge, chapitre VII.

[Kim 76] Kim, J. (1976) *Events as Property Exemplifications*, in M. Brand and D. Walton (eds.), *Action Theory*, Dordrecht, Reidel, pp. 159-77; reprinted in *Events*, pp. 117-35.

[Krifka 89] Krifka, M. (1989) *Nominal Reference, Temporal Constitution and Quantification in Event Semantics*, in Bartsch, R., van Benthem, J., and van Emde Boas, P., eds., *Semantics and Contextual Expression*, Dordrecht: Foris, pp. 75-115.

[Lemmon 67] Lemmon, E. J. (1967) *Comments on D. Davidson's "The Logical Form of*

- Action Sentences*", in Rescher, N, ed. (1967), *The Logic of Decision and Action*, pp. 96-103.
- [Parsons 90] Parsons, T. (1990) *Events in the Semantics of English. A Study in Subatomic Semantics*, Cambridge, MA, and London, MIT Press, pp. 3-39 & pp. 127-142.
- [Partee 73] Partee, B. H. (1973) *Some Structural Analogies Between Tenses and Pronouns in English*, *The Journal of Philosophy*, 70, 601-9.
- [Przepiórkowski 99] Przepiórkowski, A. (1999) *On Negative Eventualities, Negative Concord and Negative Yes/No Questions*, in Matthews, T. and Strolovitch, D. (eds.) *Proceeding of Semantics and Linguistic Theory 9 (SALT 9)*, Ithaca, NY, CLC Publications.
- [Quine 69] Quine, W. V. (1969) *Ontological Relativity and Other Essays*, New York, Columbia University Press.
- [Ramsey 27] Ramsey, F. (1927) *Facts and Propositions*, in [Ramsey 1990].
- [Ramsey 27] Ramsey, F. (1990) *Philosophical Papers*, D. H. Mellor, ed. Cambridge : Cambridge University Press.
- [Reichenbach 47] Reichenbach, H. (1947), *Elements of Symbolic Logic*, New York, Macmillan.
- [Sandström 93] Sandström, G. (1993) *When-clauses and the temporal interpretation of narrative discourse*, Ph.D. Diss., University of Umeå.
- [de Saussure 00] de Saussure, L. (2000), *Pragmatique Temporelle des Enoncés Négatifs*, thèse, Genève.
- [Stockwell et al. 73] Stockwell, R., Schachter, P. et Partee, B. (1973), *The Major structures of English*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- [Strawson 50] Strawson, P. F. (1950) *Truth* (Symposium with J. L. Austin), *Proceedings of the Aristotelian Society*, Suppl. Vol. 24, 129-56.
- [de Swart 95] de Swart, H. (1995) *Negation, Aspect and Polarity*, in Amsili, P., Borillo, M., and Vieu, L. eds. (1995), *Time, Space and Movement : Meaning and Knowledge in the Sensible World. Proceedings of the 5th International Workshop*, Toulouse, COREP. pp. 3-16.
- [de Swart 96] de Swart, H. (1996) *Meaning and use of not...until*, *Journal of Semantics*, 13, pp. 221-236.
- [de Swart et Molendijk 94] de Swart, H. et Molendijk, A. (1994) *Negation in Narrative Discourse*, in *Proceedings of the International Workshop on Computational Semantics*, University of Brabant, Tilburg, pp. 191-200.
- [de Swart et Molendijk 99] de Swart, H. et Molendijk, A. (1999) *Negation and the Temporal Structure of Narrative Discourse*, *Journal of Semantics* 16, pp. 1-42.
- [Vendler 67] Vendler, Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, NY, Cornell University Press.

[von Wright 63] von Wright, G.H. (1963) *Norm and Action. A Logical Inquiry*, London, Routledge.

- **Sites internet**

50 years of events : bibliographie annotée sur les événements, de 1947 à 1997 :
<http://www.pdcnet.org/eventsbib.htm>

Stanford Encyclopedia of Philosophy : <http://plato.stanford.edu>